

EXPAT BOOK



CANADA

Changer de vie, changer de pays

CANADA

Changer de vie, changer de pays



OVERSEAS
ÉDITIONS

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer par Pulsio, en 2014
Imprimé en UE

Rédaction :

Cyrielle HOGUET, A. ANDRE

Conception graphique :

Elodie DUCLERGET

© OVERSEAS Éditions

95 rue Lucie Daumas - 13540 Aix-en-Provence

E-mail : planetecomag@gmail.com

Carte d'identité p.06

1. Histoire et géographie p.08
2. Politique p.18
3. Langues et religions p.21
4. Médias p.23
5. Culture p.25
6. Sport p.33
7. Les grandes villes p.35

Statistiques diverses p.40

Expatriation au Canada p.44

1. Décision : pourquoi le Canada ? p.46
2. Données économiques et attractivité p.47
3. Modalités et démarches p.64
4. Intégration p.77

Actifs p.80

1. Trouver un emploi p.82
2. Les compétences et l'immigration qualifiée p.88
3. Secteur d'activité : métiers à fort potentiel p.90
4. Le salaire et la fiscalité p.99
5. Expatriation et familles p.110

Chefs d'entreprise p.112

1. Une économie prospère	p.114
2. Créer sa société	p.115
3. Les marchés en croissance	p.118
4. Investir, s'implanter	p.120
5. Partenariat : la culture des affaires australiennes	p.121
6. Exporter	p.123
7. Matières premières	p.125

Étudiants p.126

1. Universités	p.128
2. Démarches et programmes	p.129
3. Aides, logements	p.108
4. Formations diplômantes accélérées	p.135
5. Mode de vie et villes étudiantes	p.136
6. Apprentissage de la langue	p.138
7. Le coût des études	p.139



Carte d'identité

Devise nationale : *A mari usque ad mare*
(D'un océan à l'autre)

Hymne national : *Ô Canada*

Forme de l'État : *Monarchie parlementaire*
Reine : *Élisabeth II*

Gouverneur général : *David Johnston*
Premier ministre : *Stephen Harper*

Langues officielles : *Anglais - Français*
Capitale : *Ottawa*

IDH : *0,911 (très élevé)*
Monnaie : *Dollar canadien (CAD)*



1

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire

Le Canada était, à l'origine, habité par les amérindiens et les Inuits. Au cours du Moyen Age, bien avant Christophe Colomb, apparaissent sur des cartes maritimes, les noms de deux lieux situés en Amérique du Nord, Estotiland localisé selon les cartes sur l'actuel Labrador et Québec, et Drogeo situé plus au Sud.

L'explorateur portugais João Fernandes Lavrador longe le littoral du Labrador (nommé en son honneur) et le cartographie vers 1500, en compagnie de l'explorateur Pêro de Barcelos.

L'explorateur portugais Gaspar Corte-Real visite l'île de Terre-Neuve en 1500, mais retourne au Portugal après avoir capturé des esclaves amérindiens.

Le « Canada » se réfère, à l'origine, à un peuplement français situé sur le territoire de la ville actuelle de Québec.

La colonie est fondée le long des berges du Saint-Laurent en 1534, lors de la découverte du Québec par Jacques Cartier, puis s'établit le premier fort français permanent en 1600.

La compétition pour les territoires, les bases navales, la fourrure et la pêche devenant de plus en plus féroce, des guerres éclatent successivement, entre les Français, les Hollandais, les Britanniques et les tribus amérindiennes. Le XVIII^e siècle sera caractérisé en grande partie par les guerres inter-coloniales.

En 1919, le Canada rejoint la Société des Nations de son propre chef et, en 1931, le Statut de Westminster confirme, que dorénavant, aucune loi du Parlement britannique ne s'étend à l'intérieur des frontières du Canada sans son consentement.

Au même moment, la Grande Dépression de 1929 affecte les Canadiens de toutes les classes sociales.

Jacques Cartier (né probablement entre le 7 juin et le 23 décembre 1491 à Saint-Malo, mort dans la même ville le 1er septembre 1557) est un navigateur et explorateur français. Auteur de cartes ayant permis l'apparition du golfe du Saint-Laurent sur les représentations du globe, Cartier est le premier Européen à décrire et nommer ces eaux, leurs rives et leurs habitants, et le territoire visité qu'il nomme Canada. Il n'existe quasiment pas d'informations au sujet de sa naissance et de sa vie avant ses voyages puisque les registres de l'état civil de Saint-Malo manquent de 1472 à 1494. Il n'y a donc aucune certitude au sujet de sa famille et de ses origines.

FOCUS :
JACQUES
CARTIER



Cartier aurait écrit les récits de ses voyages, les livres sont connus sous le nom de « Relations ». Mais les manuscrits ont tous été détruit, il est donc impossible de prouver qu'il est l'auteur véritable.

Premières explorations européennes,
datant de l'époque des Vikings

■ **990**

Jacques Cartier et son équipage de 61 hommes se dirigent vers le Nouveau Monde. Il devient le 2^{ème} mandataire du roi de France à venir en Amérique



■ **1534**

■ **1535**

Second voyage de Jacques Cartier. Il désigne le territoire autour de Stadaconé sous le nom de « pays de Canada »

1000

1500

1600

1700

■ **1497** ■

Début de la colonisation moderne avec les explorateurs vénitiens



■ **1629**

Première conquête : le marchand Sir David Kirke prend possession du fort Saint-Louis après l'assaut sur la ville de Québec.

CHRONOLOGIE

Les Anglais prennent contrôle de la ville de Québec

■ **1759**

■ **1760**

Les anglais font capituler le Gouverneur de la Nouvelle France

■ **1763**

Traité de Paris : la Grande-Bretagne s'approprie définitivement l'Acadie, le Canada et la partie orientale de la Louisiane

1800

1900

■ **1791**

Un projet de constitution parlementaire est établie et mène à une assemblée législative

■ **1840**

L'Acte d'Union fusionne les deux Canadas en une seule colonie quasi-fédérale



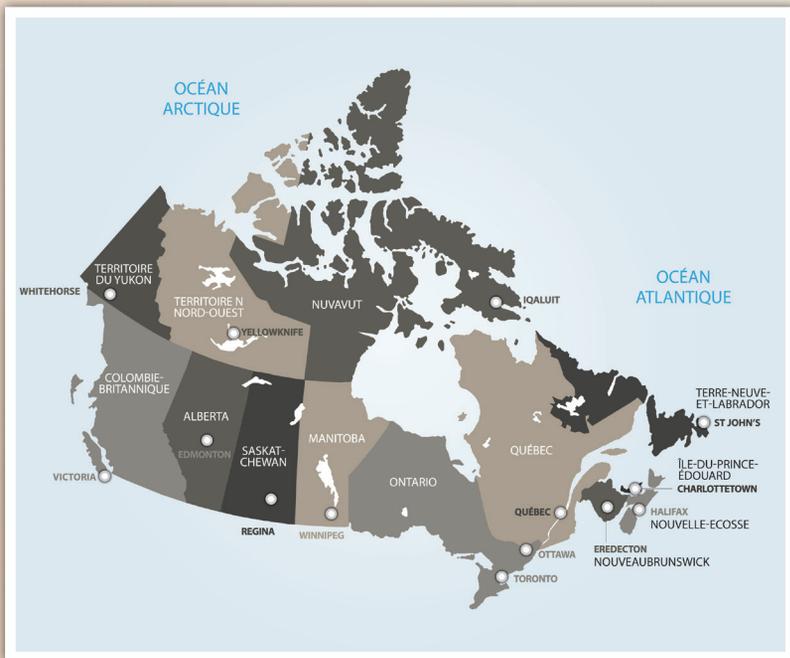
■ **1775**

Bataille de Québec. Les Américains attaquent les Britanniques et tentent de soulever les Canadiens français contre la Grande-Bretagne

Géographie et climats

Occupant la plus grande partie de la portion nordique du continent nord-américain (précisément 41 %), le Canada est le deuxième plus grand pays au monde, après la Russie, avec une superficie de 9 984 670 km².

Le Canada couvre un immense territoire entre l'océan Pacifique, à l'ouest, et l'océan Atlantique, à l'est (d'où la devise du pays « D'un océan à l'autre »), avec les États-Unis au sud et au nord-ouest (Alaska), et l'océan Arctique au nord ; le Groenland est au nord-est.



Au large de la côte sud de Terre-Neuve se trouve Saint-Pierre-et-Miquelon, une collectivité d'outre-mer française.

La densité de la population, environ 3,5 habitants / km², est l'une des plus faibles au monde. La région la plus densément peuplée du pays est celle du Corridor Québec-Windsor.

Au nord de cette région se trouve le vaste Bouclier canadien, une région de roc nettoyé par la dernière ère glaciaire, dépourvue de terres fertiles, riche en minéraux, et dotée de lacs et rivières. On y retrouve la forêt boréale, composée majoritairement d'épinettes et de sapins.

Le Canada possède sur son territoire plus de lacs que tout autre pays dans le monde et une importante réserve d'eau douce.

Les parcs nationaux du Canada sont constitués de plus de quarante aires protégées, dont 42 réserves naturelles, de quatre aires marines nationales de conservation. Le réseau des parcs nationaux comprend 167 sites historiques classés, gérés par Parcs Canada.

FOCUS :
PARC
NATIONAUX

Ces sites sont destinés, en priorité, à préserver l'intégrité écologique des parcs, et de permettre au public d'explorer, d'apprendre, et de profiter des ces incroyables paysages.

PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
 <p>ASSEZ FROID ET PLUVIEUX</p>	 <p>HABITUELLEMENT TRÈS CHAUD (TEMPÉRATURES EXTRÊMES : 30°C À 32°C DANS LE NORD DU CANADA, 32°C À 37°C DANS LE SUD) ET SOUVENT HUMIDE.</p>	 <p>UNE PÉRIODE HUMIDE (FROIDE OU TRÈS FROID ET HUMIDE OU SÈCHE)</p>	 <p>TRÈS FROID (TEMPÉRATURES EXTRÊMES : -37°C DANS LE SUD, DE -46°C À -50°C DANS LE NORD) ET NEIGEUX (2,15 M DE NEIGE EN MOYENNE D'OCTOBRE À AVRIL), MAIS SOUVENT TRÈS ENSOLEILLÉ.</p>

Ces variations sont liés à l'immensité du territoire.

LES CLIMATS AU CANADA

ZONE GÉOGRAPHIQUE	TYPE DE CLIMAT
Côte du Pacifique	Climat frais et assez sec en été, doux, nuageux et humide en hiver
Intérieur du pays, des Rocheuses aux Grands Lacs	Climat de type continental : hivers longs et froids, étés courts mais chauds
Régions méridionales de l'Ontario et du Québec	Climat plus humide, avec des hivers froids et des étés chauds
Provinces de l'Atlantique	Climat humide de type continental

Faune

La faune canadienne est très semblable à celle des pays du nord de l'Europe et de l'Asie.



Carnivores (espèces de mustélidés)

- › hermine,
- › zibeline,
- › la martre,
- › vison.



Autres carnivores vivant au Canada

- › ours noir (ou baribal),
- › grizzly,
- › lynx,
- › loup,
- › coyote,
- › ours polaire (dans les zones arctiques),
- › puma (en Colombie-Britannique).



Cervidés

- › cerf d'Amérique du Nord (ou wapiti),
- › caribou des forêts,
- › orignal (ou élan du Canada).



Rongeurs

- › castor,
- › porc-épic,
- › rat musqué
- › lièvre.

On trouve le bœuf musqué dans les régions septentrionales arctiques. L'élan et le bison peuplent diverses contrées de l'ouest. Les montagnes de Colombie-Britannique sont peuplées de mouflons et de chèvres des Rocheuses.

Les oiseaux sont nombreux et variés et les poissons abondent dans les eaux intérieures et le long des côtes.

Les reptiles sont rares, sauf dans l'extrême sud, de même que les insectes (à l'exception des moustiques, que l'on trouve en grand nombre dans la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, durant la brève saison d'été).

Flore

Aux différentes aires climatiques correspondent des zones biogéographiques, qui se succèdent du nord au sud. La flore de la partie septentrionale du Canada s'inscrit dans les zones arctique et subarctique. C'est le domaine de la toundra ou *barren grounds*.

Le sol y est toujours gelé (*pergélisol* ou *permafrost*) ; les mousses, les lichens, les saxifrages et les potentilles sont les seules espèces végétales qui peuvent survivre.

Plus au sud, une zone intermédiaire de tourbières, le muskeg, assure la transition avec la forêt boréale.

Dans l'Ontario, on rencontre des espèces méridionales :

- › châtaigniers,
- › noyers,
- › tulipiers.

La Prairie canadienne, qui était à l'origine une vaste steppe, est couverte d'herbages.

Sur les chaînes côtières, les principales espèces sont :

- › l'épicéa,
- › le tsuga (ou *hemlock*),
- › le sapin de Douglas,
- › le sapin baumier,
- › le pin de Banks (ou d'Hudson),
- › le pin vrillé,
- › le cèdre,
- › le thuya.

2

POLITIQUE

Le Canada est une monarchie constitutionnelle qui reconnaît Élisabeth II comme reine du Canada depuis son couronnement le 6 février 1952.

Le gouverneur général est nommé par la reine sur conseil du Premier ministre. Rideau Hall est sa résidence principale d'Ottawa. Depuis quelques années un débat subsiste, à savoir si le poste de gouverneur général et celui des lieutenant-gouverneurs devraient être abolis.

Le Canada est un régime parlementaire fédéral, avec une tradition démocratique héritée de la démocratie anglaise du XVI^e siècle. Le pouvoir législatif est constitué :

- › du Parlement,
- › de la reine (en son absence le gouverneur général) ;
- › du Sénat ;
- › de la Chambre des communes.

La représentation du pouvoir législatif se fait par la Colline du Parlement.

Le pouvoir exécutif est quant à lui constitué du Conseil privé, chargé de conseiller le gouverneur général dans ses décisions.

Les conseillers privés sont nommés par le gouverneur général et forment le cabinet, dirigé par le Premier ministre.

Les membres du Cabinet sont les seuls conseillers privés autorisés à agir officiellement par décrets au nom du gouverneur général.

Etat fédéral, le Canada regroupe dix provinces et trois territoires. La constitution, proclamée le 17 avril 1982, a été ratifiée par toutes les provinces, sauf par celle du Québec.

Le Parlement fédéral comprend la Chambre des Communes (301 membres élus pour cinq ans au plus au suffrage universel direct uninominal à un tour) et le Sénat (105 membres désignés par le Premier Ministre).

Le parti majoritaire à la Chambre des Communes forme le gouvernement. Le Premier Ministre est responsable devant cette dernière. Le second parti en nombre de sièges devient l'opposition officielle.

Le Parlement fédéral a compétence pour la défense, la monnaie, le commerce, les douanes, les régimes bancaires, les communications et les transports entre provinces.

Chaque province est gouvernée par un Premier Ministre responsable devant l'Assemblée législative locale.

Les provinces se divisent en régions, sous-régions administratives, municipalités, comtés, cités, villes, cantons et districts.

Le pouvoir judiciaire appartient à la Cour suprême instituée en 1875, qui juge en dernier ressort les litiges de nature criminelle et les procès de nature civile. Elle veille à la constitutionnalité des actes du gouvernement.

Les partis politiques fédéraux sont représentés à la Chambre des communes (*House of Commons*) sont :

- › **Le Parti conservateur du Canada (PCC) (*Conservative Party of Canada*)** : parti politique canadien, créé en décembre 2003 par la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur du Canada.
- › **Le Parti libéral du Canada (*Liberal Party*)** : parti politique majeur de la scène fédérale. Il forme actuellement l'Opposition officielle à la Chambre des communes.
- › **Le Nouveau Parti démocratique (NPD) (*New Democratic Party*)** : parti politique actif au niveau fédéral et provincial. Il est membre de l'Internationale socialiste. C'est le parti le plus à gauche. On note ses orientations social-démocrates et socialistes et ses liens avec les organisations ouvrières.

FOCUS :
LE BLOC
QUÉBÉCOIS

Le Bloc québécois est un parti politique souverainiste social-démocrate, implanté exclusivement au Québec.

La mission première du Bloc québécois est de mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation de la souveraineté du Québec, tout en défendant les intérêts des Québécois.

3

LANGUES ET RELIGION

Les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français, sont respectivement les langues maternelles de 57,8 % et 22,1 % de la population.

Le 7 juillet 1969, le français obtient un statut égal à celui de l'anglais dans toutes les instances gouvernementales fédérales. Ceci déclenche un processus qui mène le Canada à se redéfinir officiellement en tant que nation bilingue.

La troisième langue la plus parlée au Canada est le chinois.

Une immigration accrue en provenance d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique a créé des communautés musulmanes, bouddhistes, sikhs et hindoues, toujours grandissantes.

COMPOSITION LINGUISTIQUE

Langues officielles	81,1 %
Anglais	81,1 %
Français	22,6 %
Autres	17,6 %
Chinois	2,9 %
Italien	1,6 %
Allemand	1,5 %
Cantonais	1,1 %
Pendjabi	0,9 %
Espagnol	0,8 %
Arabe	0,7 %
Polonais	0,7 %
Portugais	0,7 %
Langues autochtones	0,6 %
Tagalog	0,6 %
Ukrainien	0,5 %
Réponses multiples	1,3 %

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE DES PRINCIPALES CONFESSIONS (CHIFFRES DE 2001)

Catholiques	43,2 %
Protestants	29,2 %
Aucune religion	16,2 %
Chrétiens (sans précision de confession)	2,6 %
Musulmans	2,0 %
Bouddhistes	1,0 %
Juifs	1,1 %
Hindouistes	1,0 %
Sikhs	0,9 %

4

MÉDIAS

La Société Radio-Canada (SRC), en français, ou la *Canadian Broadcasting Corporation* (CBC) en anglais, s'occupe de la radio et de chaînes de télévision, en anglais et en français. Le marché du cinéma américain tient une place importante au Canada et produit la plupart des longs métrages. Le gouvernement fédéral subventionne son industrie cinématographique.

L'industrie audiovisuelle canadienne est divisée entre propriété publique et privée. Le Canada a actuellement 130 stations de télévision qui diffusent sur 1.456 émetteurs à travers le pays, à la fois VHF et UHF.

Il ya quatre grands réseaux de télévision privées. CTV et *Global Broadcast* en anglais, sont des chaînes nationales. Radio-Canada (la division française de la SRC), TVA et V fonctionnent dans le contexte culturel particulier de la télévision québécoise.

Le Canada possède près de 2000 stations de radio, à la fois sur les bandes AM et FM. En 2010, les cinq plus grands groupes de radio commerciales au Canada sont :

- › *Astral Media*,
- › *Newcap radiodiffusion*,
- › *Rogers Communications*,
- › *Corus Entertainment*,
- › *Bell Média*.

Des stations traitant d'informations, de sports et de religions sont également disponibles dans de nombreuses villes. La plupart des universités et collèges canadiens ont des stations de radio de campus, et certaines communautés ont aussi leurs stations.

Le Canada compte environ 14 stations de radio à caractère ethnique à temps plein.

Presque toutes les villes canadiennes ont au moins un quotidien, avec hebdomadaires communautaires et de quartier. Dans les grandes villes qui ont plus d'un journal quotidien, généralement au moins un quotidien est un tabloïd. Les villes bilingues comme Montréal et Ottawa ont des journaux à la fois en français et en anglais.

Le Canada a actuellement deux grands quotidiens « nationaux », le *Globe and Mail* et le *National Post*. Le Devoir, bien qu'il ne soit pas vraiment lu à l'extérieur du Québec, est la contrepartie de langue française pour les journaux nationaux.

Le journal le plus diffusé est globalement le *Toronto Star*.

Les journaux canadiens sont gérés surtout par de grandes sociétés. La plus grande d'entre elles est la société *CanWest News Service*, appartenant à *CanWest*. Quebecor possède de nombreux tabloïds au travers de sa filiale *Sun Media*, dont le Journal de Montréal et le *Toronto Sun*.

5

CULTURE

Les deux géants du continent Américain, ont en commun un héritage culturel.

La culture canadienne est propre à son histoire et intègre largement les différents peuples amérindiens. Les premiers colons français, anglais ont façonné l'identité du pays.

Des vagues d'immigrations récentes de tous horizons sont venues enrichir la nation.

La littérature et l'art

Margaret Atwood, auteure canadienne bien connue, dans son œuvre de critique littéraire *Survival : A Thematic Guide to Canadian Literature* (La Survivance : essai sur la littérature canadienne) publiée en 1972, avance que le thème qui domine et dirige la littérature canadienne est la question de la survie.

Le soutien du gouvernement a joué un rôle essentiel dans leur développement, permettant la diffusion de publications et périodiques exposant l'art canadien, de même que la création de nombreuses écoles d'art et collèges à travers le pays.

Les travaux de la plupart des premiers peintres canadiens sont inspirés des courants européens. Au milieu du 19^e siècle, Cornelius Krieghoff, un artiste néerlandais au Québec, peint des scènes de la vie des habitants (agriculteurs canadiens-français). Pendant la même période, l'artiste canadien Paul Kane peint des tableaux de la vie autochtone dans l'Ouest canadien.

Des peintres paysagistes, appelé le Groupe des Sept, ont développé le premier style de peinture typiquement canadien. Tous ces artistes ont peint de grandes scènes, colorés de la nature sauvage canadienne.

Depuis les années 1930, les peintres canadiens ont mis au point un large éventail de styles très différents. Emily Carr est devenu célèbre pour ses peintures de totems en Colombie-Britannique.

LA LITTÉRATURE CANADIENNE EXPLORE LES THÈMES SUIVANTS :

- › **l'échec** : la réussite ni de l'individu ni de la collectivité n'est garantie ;
- › **l'humour**: même les sujets sérieux s'imprègnent d'humour ;
- › **Le sentiment anti-américain** : en général ce sentiment se manifeste dans une satire plutôt douce que méchante ;
- › **La nature** : la nature est dépeinte comme une force dérangement ;
- › **Le multiculturalisme** : un thème de plus en plus important depuis la seconde guerre mondiale ;
- › **La satire et l'ironie** : la satire se révèle fréquemment dans la littérature canadienne-anglaise ;
- › **La quête de l'identité** : quelques romans canadiens se fixent autour du thème de la découverte personnelle, et du besoin des personnages de justifier leur existence ;
- › **Le héros opprimé** : le héros le plus typique de la littérature canadienne-anglaise est l'homme ou la femme ordinaire qui doit faire face à de nombreux obstacles pour réaliser son destin.

Théâtre et cinéma

Les festivals attirent de nombreux touristes pendant d'été, en particulier le *Stratford Shakespeare Festival* et le *Festival Shaw* à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Les *Famous People Players* sont une des nombreuses compagnies itinérantes de réputation internationale.

Le quartier des théâtres de Toronto est plus important, en plus d'être le troisième plus grand quartier des théâtres anglophones dans le monde.

L'École nationale de théâtre du Canada a été établie à Montréal en 1960. Elle occupe le site historique du Monument national sur le boulevard Saint-Laurent, ainsi qu'un édifice du Plateau sur la rue Saint-Denis. Elle est l'une des rares écoles à offrir une formation professionnelle, en français et en anglais, dans toutes les disciplines du théâtre.

Le Canada abrite plusieurs studios cinématographiques, situés dans ses trois grands centres métropolitains : Toronto, Montréal et Vancouver. Environ 1000 films anglophones et 600 films francophones ont été produits par l'industrie canadienne du cinéma depuis 1911.

FOCUS: JAMES CAMERON

James Francis Cameron est un réalisateur, scénariste, producteur et explorateur de fonds marins canadien, né le 16 août 1954 à Kapuskasing (Ontario, Canada). Il a réalisé, écrit ou produit les films *Terminator* (1984), *Aliens, le retour* (1986), *Abyss* (1989), *Terminator 2* (1991), *True Lies* (1994), *Titanic* (1997), *Les Fantômes du Titanic* (2003) et *Avatar* (2009).

En 1997, il bat un record avec *Titanic*, film consacré à son naufrage en 1912. Le film est resté pendant onze ans le plus grand succès du box-office mondial et reçoit en 1998 l'Oscar du meilleur film et Cameron remporte la même année l'Oscar du meilleur réalisateur. Le film remporte également neuf autres Oscars.

Il bat un nouveau record en 2009, avec *Avatar*, un film de science-fiction, dont le budget est estimé à près de 400 millions de dollars. Le film bat également *Titanic*, en tant que plus grand succès du box-office mondial, en 2010, et dégage en tout 2,7 milliards de dollars de recettes.

CINÉASTES NOTABLES DU CANADA ANGLAIS :

- › David Cronenberg ;
- › Guy Maddin ;
- › Atom Egoyan ;
- › Allan King ;
- › Michael Snow.

CINÉASTES NOTABLES DU CANADA FRANÇAIS :

- › Claude Jutra ;
- › Gilles Carle ;
- › Denys Arcand ;
- › Jean Beaudin ;
- › Robert Lepage ;
- › Denis Villeneuve ;
- › Michel Brault.

RÉALISATEURS CANADIENS CONNUS POUR LEURS FILMS AMÉRICAINS :

- › Norman Jewison ;
- › Jason Reitman ;
- › Paul Haggis ;
- › James Cameron.

ACTEURS CANADIENS À GRANDS SUCCÈS :

- › Mary Pickford ;
- › Norma Shearer ;
- › Donald Sutherland ;
- › Jim Carrey ;
- › Ryan Gosling.

Musique

Autochtones, Français et Britanniques ont tous apporté leur contribution au patrimoine musical du Canada. Le pays a produit ses propres compositeurs, musiciens et chansons depuis le milieu des années 1600.

La musique a ensuite été fortement influencée par la culture américaine en raison de la proximité géographique et des liens culturels profonds entre les deux pays. Le rock canadien a eu un impact considérable sur le développement de la musique populaire moderne.

La musique patriotique au Canada remonte à plus de 200 ans. Le premier chant, « *The Bold Canadian* », a été rédigé en 1812. L'hymne national du Canada « *O Canada* », adopté en 1980, a été commandée par le lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Théodore Robitaille, à la cérémonie du jour Jean-Baptiste en 1880.

La diffusion de la musique dans le pays est réglementée par la Commission canadienne de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

L'Académie canadienne des arts et des sciences présente les récompenses de l'industrie de la musique du Canada, le Juno Awards, qui a d'abord été décerné lors d'une cérémonie au cours de l'été 1970.

Gastronomie

La cuisine Canadienne est de tradition amérindienne, anglaise, et française.

La cuisine française est née chez les commerçants et les fourreurs, qui faisaient des provisions pendant les longs hivers.

Les plats en provenance d'Europe de l'Est, du centre et du sud, d'Asie du Sud, d'Asie de l'Est et des Caraïbes, se sont fortement développés au cours du 20^{ème} siècle..

Alors que de nombreux ingrédients se trouvent généralement dans tout le Canada, chaque région a des ingrédients uniques, avec sa propre histoire et population locale.

La région du Québec produit des variétés de fromages de grande qualité. Aujourd'hui, le Canada est l'un des plus gros producteurs. Leur industrie laitière et fromagère est très organisé.

Le cidre de glace et le gibier font également partie des spécialités culinaires.

La province du Québec est le premier producteur de sirop d'érable, principalement exporté aux États-Unis (102 millions de livres en 2011).

Jours fériés

Jours fériés à l'échelle nationale :

- › **Jour de l'An** : 1er janvier
- › **Vendredi Saint**
- › **Lundi de Pâques**
- › **Fête de la Reine** : le lundi précédant le 25 mai. Cette fête célèbre le jour de naissance de la Reine Victoria, née le 24 mai 1837
- › **Fête du Canada** : 1er juillet. Lorsque le 1er juillet tombe un dimanche, le jour de fête légale est reporté au 2 juillet. Le 1er juillet marque le jour anniversaire de l'union des provinces en une fédération appelée Canada
- › **Fête du travail** : 1er lundi de septembre
- › **Action de grâces** : 2ème lundi d'octobre. Cette fête fut célébrée pour la première fois au Canada à l'occasion de la guérison du Prince de Galles d'une grave maladie.
- › **Jour du souvenir** : 11 novembre
- › **Noël** : 25 décembre
- › **Lendemain de Noël** : 26 décembre

6

SPORT

Les Canadiens vouent une véritable passion au hockey sur glace, discipline dans laquelle ils excellent au niveau mondial depuis de nombreuses années.

Aux Jeux olympiques d'été, les athlètes s'illustrent notamment en plongeon, course du 100m (année 1990), nage synchronisée, aviron et canoë-kayak.

Même si le soccer devient de plus en plus populaire, ce sont les sports provenant des États-Unis qui sont les plus pratiqués :

- › football canadien (similaire au football américain) ;
- › baseball ;
- › basket-ball.

On retrouve d'ailleurs les franchises canadiennes dans les championnats nationaux américains (MLB, NBA, Major League Soccer...).

C'est au Canada que les règles modernes du curling ont été instaurées et c'est le sport le plus regardé à la télévision par les Canadiens après le hockey sur glace.

Le basket-ball fut inventé en 1891 par un professeur canadien, James Naismith.

Le Canada possède 7 équipes dans la LNH :

- › les Canadiens de Montréal ;
- › les Maple Leafs de Toronto ;
- › les Oilers d'Edmonton ;
- › les Canucks de Vancouver ;
- › les Sénateurs d'Ottawa ;
- › les Flames de Calgary ;
- › les Jets de Winnipeg.

Le Canada fut le pays hôte de la Coupe du monde de football (soccer) des moins de 20 ans en 2007, et des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il a également reçu les Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal au Québec.

Depuis les années 1990, la ville de Toronto accueille une franchise de basket-ball évoluant dans le championnat professionnel nord-américain, la NBA, les Raptors.

Les gouvernements fédéral et provincial, sont tous deux, activement impliqués dans les sports.

Sport Canada coordonne l'activité fédérale dans le sport. Les provinces se concentrent plus souvent sur le sport universitaire.

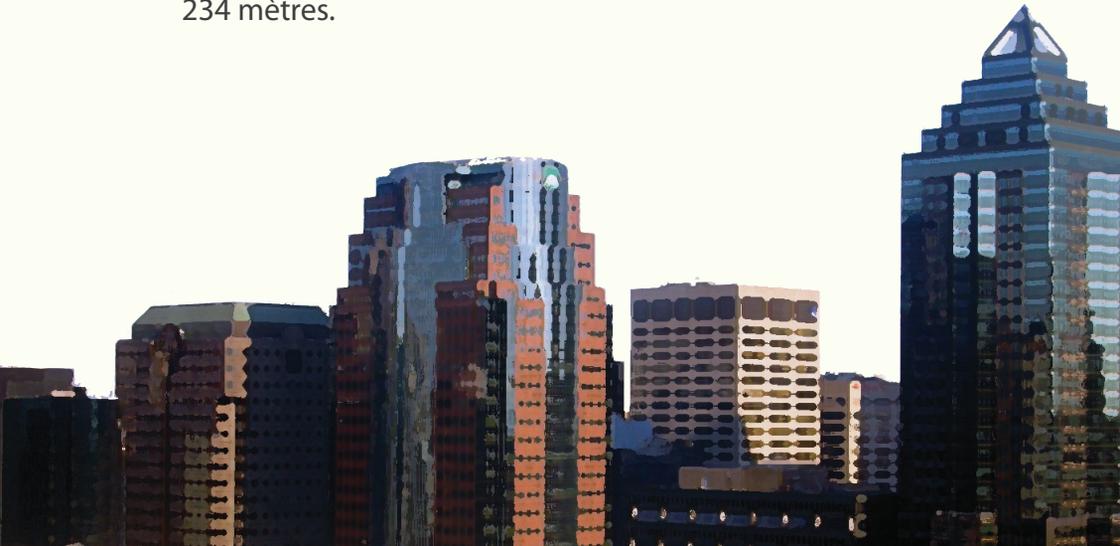
7

LES GRANDES VILLES

Montréal

Montréal est le centre culturel et financier le plus important du Québec. Deuxième plus grande agglomération du Canada, elle est également la plus importante municipalité francophone d'Amérique. La majeure partie de la ville est située sur l'île de Montréal, dans l'archipel d'Hochelaga, en bordure du Saint-Laurent, à proximité de l'Ontario et des États-Unis.

La ville est située dans les basses-terres du Saint-Laurent, une grande vallée plane située entre les Appalaches et les Laurentides. La principale élévation de l'île, le mont Royal, une colline Montérégienne, surplombe le centre-ville de ses 234 mètres.



Montréal est considérée comme la quatrième ville francophone au monde après Paris (2,1 millions de personnes), en tenant compte des locuteurs et non des individus dont le français est la langue maternelle.

En 2011, la ville comptait 1 649 515 habitants, et son agglomération près de quatre millions .

Le statut international de la ville a été renforcé par l'Exposition universelle, tenue en même temps que les célébrations du 325^e anniversaire de la ville et par les Jeux Olympiques d'été de 1976.

Toronto

Toronto est la plus grande ville du Canada, la capitale de la province de l'Ontario et l'une des plus importantes villes du continent américain. Elle se situe dans le Sud du Canada, sur la rive du lac Ontario, un des cinq Grands Lacs d'Amérique du Nord. Les rivières Don et Humber traversent la ville. Ses habitants s'appellent les Torontois.

S'étendant sur une superficie de 630 km², elle est la ville la plus peuplée du pays, avec 2 791 140 habitants selon Statistique Canada (2012). Au cœur de la mégalopole du *Golden Horseshoe*, son agglomération est de 5 583 064 habitants. Son aire métropolitaine (*Greater Toronto Area*), quant à elle, comptait 6 312 000 habitants en 2012, ce qui en fait la cinquième aire urbaine d'Amérique du Nord.

Toronto est l'une des villes les plus cosmopolites du monde, par ses nombreux quartiers ethniques. 47 % de la population est née à l'extérieur du Canada et 50 % des habitants de la ville ont une langue maternelle différente.

Grâce à sa situation exceptionnelle, la ville constitue un centre de communication majeur de voies terrestres (l'un des plus importants en Amérique du Nord), et de transports aériens avec son aéroport international *Pearson*. Elle acquiert une grande renommée culturelle grâce à son architecture moderne de gratte-ciel et attire des millions de visiteurs chaque année.



Vancouver

Vancouver est une ville portuaire du Canada, la plus importante de l'Ouest canadien, située dans la province de la Colombie-Britannique.

Elle a été nommée en 1886 en hommage au capitaine de marine britannique George Vancouver qui a exploré la région vers la fin du XVIII^e siècle.

Elle fut, du 12 au 28 février 2010, l'hôte des XXI^e Jeux Olympiques d'hiver.

Vancouver est la troisième agglomération la plus importante du Canada (après Toronto et Montréal) et la capitale économique de la Colombie-Britannique.

Vancouver inclut le troisième plus grand parc urbain de l'Amérique du Nord, *Stanley Park*.



Ottawa

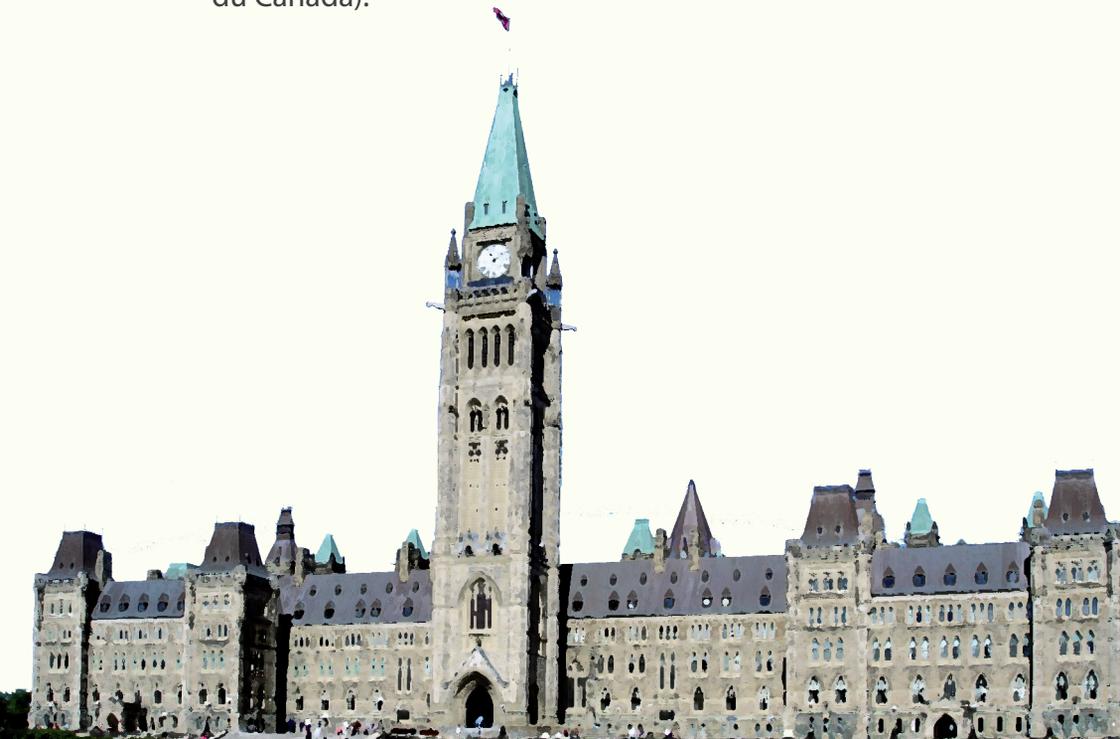
Ottawa est la capitale du Canada, située dans la province de l'Ontario (dont la capitale est Toronto), à la confluence de la rivière des Outaouais avec la rivière Gatineau et la rivière Rideau.

La ville est le résultat de la fusion, en 2000, de l'ancienne ville d'Ottawa et de 10 municipalités avoisinantes.

La population, en 2010, était d'environ 870 250 personnes, ce qui en fait la quatrième ville de la fédération.

Les pôles touristiques de la région incluent :

- › la Colline du Parlement ;
- › le Marché By ;
- › 24 promenade Sussex (l'résidence officielle du Premier ministre du Canada) ;
- › Rideau Hall (résidence officielle du Gouverneur général du Canada).



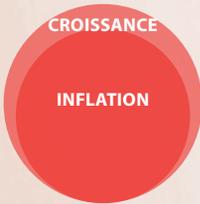
CROISSANCE

PIB

1 821 Md USD

PIB / habitant : **14^e**

avec 52 300 USD (EN 2011)



Taux de croissance : **2,7 %** (EN 2012)

Taux d'inflation : **1,5 %** (EN 2012)

Taux de chômage : **6,9 %** (NOVEMBRE 2013)

Importations
françaises :
3,5 Md €



Exportations
françaises :
2,9 Md €

Indice de développement humain :

11^e sur 187

avec un indice de 0,911
(EN 2012)

Qualité de vie (Legatum Prosperity Index) :

6^e sur 110

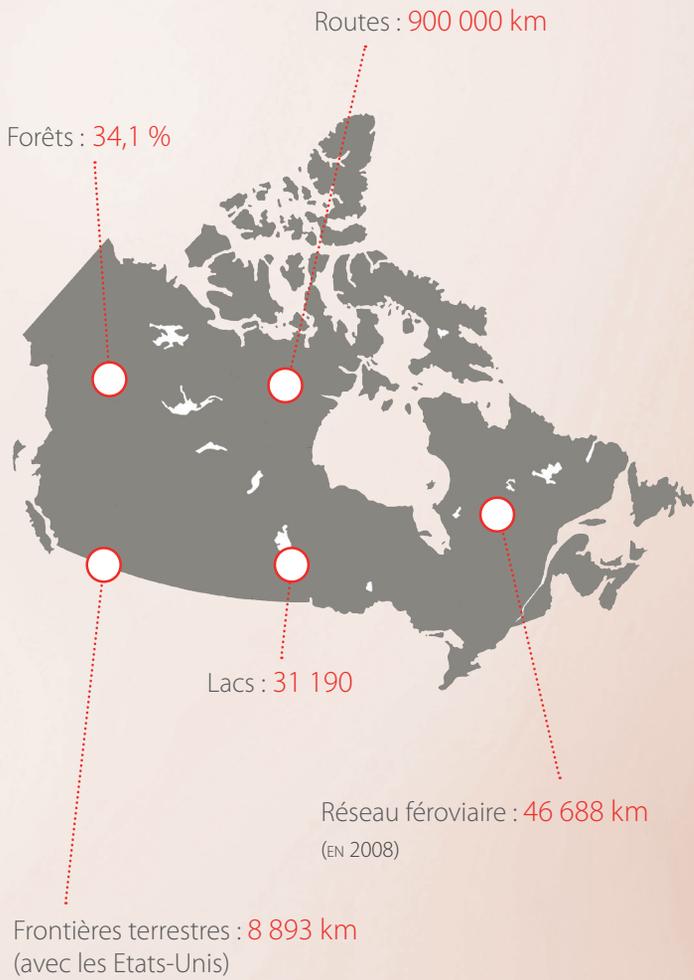
(EN 2012)

Indice de démocratie :

8^e sur 167

(EN 2011)

STATISTIQUES DIVERSES



DÉMOGRAPHIE

Espérance
de vie
(EN 2011)

Hommes

79 ans

Femmes

84 ans

Croissance
démographique
(EN 2012)



0,78 %

Densité :

3,3 hab. / km²



Taux de natalité : 10,29 ‰ (EN 2014)

Taux de mortalité : 8,31 ‰ (EN 2014)

Taux de mortalité infantile : 4,78 ‰ (EN 2013)



Taux de fécondité : 1,59 enfant / femme
(EN 2013)

LOISIRS

Lignes de téléphones fixes pour 1000 habitants (en 2011)

479



Téléphones portables pour 1000 habitants (en 2012)

760



Place de cinéma pour 1000 habitants

21,47



Postes de télévision pour 1000 habitants (en 2001)

690



Utilisateurs d'Internet pour 1000 habitants (en 2008)

749



Voitures particulières pour 1000 habitants (en 2009)

420





Expatriation au Canada

*L'expatriation dans ce vaste pays est
certainement plus facile que dans
beaucoup d'autres.*

*Néanmoins, elle exige du temps,
beaucoup d'organisation et une
réelle ambition.*



1

DÉCISION : POURQUOI LE CANADA ?

Le Canada arrive en deuxième place de la liste des pays préférés des français. Ils sont même près de 150 000 à y résider.

L'expatriation au Canada est réputée simple, et le pays est accueillant envers les immigrés. De plus, contrairement à la France, l'accent est mis sur les compétences et non l'expérience.

C'est un pays développé, historiquement proche de la France avec une culture à l'américaine. Pour les non-anglophones, la région de Québec présente un attrait tout particulier.

Le Canada fait figure d'Eldorado. Les grands espaces et la nature fascinent. Les Canadiens sont hospitaliers et les français sont plutôt bien perçus et accueillis. Certaines régions favorisent même leurs installations.

Au-delà de tous ses atouts, un départ doit être mûrement réfléchi et il est recommandé bien se préparer.

2

DONNÉES ÉCONOMIQUES ET ATTRACTIVITÉ

➤ UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

Depuis 1997, le Canada bénéficie d'une conjoncture favorable. L'économie canadienne est l'une des plus prospères au monde. On y trouve une croissance soutenue, un taux de chômage et une inflation maîtrisés. Toutefois, après cinq ans de forte croissance, l'économie canadienne pourrait connaître un ralentissement dans les prochaines années.

Les provinces de l'Est (Québec et Ontario) pourraient subir les contrecoups du ralentissement de la croissance américaine et d'un dollar canadien fort. Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant de voir différents acteurs politiques et économiques du Canada se tourner vers l'Ouest du pays. Aujourd'hui, l'objectif principal est de diversifier et de renforcer l'économie de cette région par la promotion de l'innovation, et l'esprit d'entreprise.

➤ UN UNIQUE VOISIN : LES ETATS-UNIS

La relation américano-canadienne repose sur d'importants échanges bilatéraux et une étroite collaboration à de multiples niveaux.

Bien que la Chine soit devenue ces dernières années un des plus gros fournisseurs des Etats-Unis, le Canada demeure un partenaire privilégié. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international lance une campagne pour « brancher le Canada au reste du monde » qui s’articule autour de trois axes : prospérité, sécurité et identité. L’anglais est la langue des affaires par excellence.

➤ UN MARCHÉ DE L’EMPLOI DYNAMIQUE

Le marché de l’emploi canadien se caractérise par une forte mobilité professionnelle et une législation du travail très souple. L’accès à certaines professions est très réglementé et n’est donc pas accessible aux nouveaux arrivants. Les régions de l’Ouest, dynamisée par l’exploitation d’hydrocarbures, ont de gros besoins en main-d’œuvre.

➤ UNE PÉNURIE DE MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET DE TECHNICIENS

Le Canada connaît une forte pénurie de métiers spécialisés à haut profil, et devra au cours des prochaines décennies, relever un défi de taille : Le «papy-boom». De nombreux employeurs sont confrontés au vieillissement de la population et sont contraints à embaucher du personnel moins qualifié pour l’emploi recherché. D’importantes filiales font appel à leurs retraités pour combler le manque de personnel qualifié.

➤ UN TAUX DE CHÔMAGE FAIBLE

Selon « Statistiques Canada », en octobre 2010, le taux de chômage s'est maintenu autour de 8 %.

Voici les chiffres de l'emploi par province et leurs variations :

- › Terre-Neuve-et-Labrador : **+3,1 %**,
- › le Manitoba : **+2,9 %**,
- › l'Île-du-Prince-Édouard : **+2,3 %**,
- › le Québec : **+1,5 %**,
- › la Colombie-Britannique : **+0,6 %**.

L'emploi est resté en deçà des niveaux enregistrés en octobre 2008 :

- › au Nouveau-Brunswick : **-1,8 %**,
- › en Nouvelle-Écosse : **-1,7 %**,
- › en Alberta : **-1,1 %**,
- › en Ontario : **-0,9 %**.

➤ UNE TERRE D'IMMIGRATION ET D'OPPORTUNITÉS

Le Canada a toujours été une terre d'immigration fondée sur le respect des communautés. Au cours des cent dernières années, plus de 13 millions d'immigrants se sont installés au Canada. Chaque année, pas loin de 300 000 personnes s'établissent au Canada. L'apport stratégique de l'immigration dans l'économie canadienne est reconnu.

Le Gouvernement canadien déploie de nombreux moyens financiers et des programmes, pour favoriser la venue des nouveaux immigrants, leur accueil, leur intégration et encourage la mobilité des étudiants et jeunes actifs.

Toutefois, la décision de travailler temporairement ou d'immigrer au Canada mérite réflexion. Les modes de vie et de pensée canadiens sont en effet plus proches de ceux des Etats-Unis, que de ceux des pays européens. Dans certains secteurs d'activité à haut profil, il est essentiel de se préparer à une compétition similaire au marché de l'emploi américain.

Le coût de la vie : la monnaie et le budget

➤ LA MONNAIE

L'unité monétaire est le dollar canadien (CAD), appelé familièrement « *buck* ». Dans la vie courante, seul le signe \$ est affiché devant le prix.

La monnaie canadienne se compose de pièces de un dollar « *loonie* » de deux dollars « *toonie* », de pièces de 1, 5, 10 (ou dime) et 25 cents. Les cents et les dimes américains sont acceptés dans les magasins pour la même valeur que les cents et les dimes canadiens. Les billets les plus utilisés sont les billets de 5 \$ (bleus), de 10 \$ (mauves), de 20 \$ (verts), de 50 \$ (rouges) et de 100 \$ (bruns).

Les principales cartes bancaires internationales sont acceptées au Canada.

Vous trouverez des distributeurs automatiques de billets dans les banques, les aéroports, les galeries marchandes.

La carte bancaire est le moyen de paiement le plus courant au Canada, même pour des achats de faible montant.

➤ OPÉRATIONS BANCAIRES

Il n'y a pas de restriction sur les sommes d'argent qui peuvent être importées ou exportées du Canada. Vous devez déclarer auprès de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) les montants égaux ou supérieurs à 10 000 \$. Il peut s'agir d'espèces, de chèques de voyage, d'actions, d'obligations.

L'ouverture d'un compte bancaire est rapide. Les moyens de paiement offerts sont la carte de débit, la carte de crédit internationale et le chéquier.

De nombreux employeurs règlent par chèque le salaire de leurs employés.

Les banques canadiennes disposent d'un vaste réseau comptant plus de 8 000 succursales et près de 18 000 guichets automatiques.

En cas de départ, même définitif, du Canada, vous n'êtes pas tenu de clôturer votre compte bancaire.

➤ BUDGET

Le coût de la vie varie considérablement d'une province à l'autre. A Toronto, il est 25 % moins élevé qu'à Londres.

A Ottawa, la capitale fédérale, il est 6 % moins élevé que celui de Glasgow et 9 % moins élevé que celui d'Amsterdam. A l'échelle mondiale, Toronto se place au 47^{ème} rang des villes les plus chères, alors que Paris se situe au 15^{ème} rang.

L'accès à la propriété au Canada est relativement facile. Les immigrants peuvent devenir propriétaires, moyennant un emprunt immobilier raisonnable.

Le prix moyen d'une maison dans les villes canadiennes se situe autour de trois fois le revenu annuel moyen. L'immobilier est plus cher à Toronto et à Calgary (quatre à cinq fois le revenu annuel moyen) et à Vancouver (sept à huit fois le revenu annuel moyen).

Les produits alimentaires, à l'exception des produits importés (fromages, alcool, cigarettes), la restauration, les loisirs, le carburant et les véhicules automobiles, sont moins chers au Canada.

Cependant, les conditions climatiques peuvent entraîner une consommation d'énergie plus importante. L'assurance automobile est chère.

Se montrer vigilant sur les taxes et les pourboires (*tips*). Les prix affichés sont exprimés hors taxes, lesquelles s'élèvent en moyenne à 15 %.

BUDGET MENSUEL MOYEN PAR GRANDES VILLES CANADIENNES :

MONCTON



1 500 à 2 500 CAD



2 500 à 3 500 CAD



4 000 à 5 000 CAD

(données 2010 du consulat général de France à Moncton et Halifax)

OTTAWA



3 000 euros



3 500 euros



5 000 euros

(données 2010 de l'Ambassade de France à Ottawa)

TORONTO



2 500 euros



3 500 euros



4 900 euros

(données 2010 du consulat général de France à Toronto)

VANCOUVER



2 500 euros



3 500 euros



6 500 euros

(données 2010 du consulat général de France à Vancouver)

Types de logements et conditions

➤ OÙ SE LOGER ?

Moncton et Halifax

- › Les quartiers résidentiels sont situés au centre et à la périphérie de la ville (Shediac Road et Kingswood Park à Moncton, Fox Creek à Dieppe). Les logements sont généralement équipés en gros électroménager. Le marché locatif se limite à des appartements (« *condos* » de type F2 ou F3) et il est difficile de trouver une maison à louer.

EXEMPLES DE LOYERS MENSUELS

	STUDIO	3 PIÈCES	VILLA
QUARTIER RÉSIDENTIEL	500 à 600 CAD	1 000 à 1 200 CAD	1 800 à 2 000 CAD
BANLIEUE	-	650 à 750 CAD	1 400 à 1 700 CAD

(données 2010 du Consulat général de France à Moncton et Halifax)

Ottawa

Les quartiers résidentiels sont :

- › Rockliffe,
- › New Edimburgh,
- › Alta Vista,
- › Old Ottawa South,
- › Glebe.

Les charges ne sont pas comprises dans le prix du loyer (elles peuvent s'élever à 600\$ par mois pour une maison).

EXEMPLES DE LOYERS MENSUELS

	3 PIÈCES	VILLA
ROCKLIFFE ET NEW EDIMBURGH	2 500 CAD	3 500 CAD
QUARTIER RÉSIDENTIEL	1 500 CAD	3 000 CAD
BANLIEUE	1 000 CAD	2 000 CAD

(données 2010 de l'Ambassade de France à Ottawa)

Toronto

Toronto est une ville très étendue. Les principaux quartiers résidentiels sont situés près du centre ville (Forest Hill, Rosedale et l'Annex) et dans le quartier des Beaches.

Le nombre de logements offerts à la location est assez faible. Les biens à la vente sont plus nombreux, mais d'un coût comparable à celui de Paris.

Les charges à ajouter au loyer comprennent l'eau, le chauffage (généralement au gaz), l'électricité, le téléphone, le réseau câblé et l'enlèvement des ordures ménagères. Les charges représentent en moyenne 7,5 à 8 % du montant du loyer.



EXEMPLES DE LOYERS MENSUELS

	PRIX DU M ²	STUDIO	3 PIÈCES	5 PIÈCES	VILLA
FOREST HILL	20 à 30 CAD	1 200 CAD	2 500 CAD	3 700 CAD	-
QUARTIER RÉSIDENTIEL	> à 30 CAD	1 500 CAD	2 800 CAD	4 500 CAD	4 500 CAD
BANLIEUE	10 à 20 CAD	800 CAD	1 500 CAD	2 500 CAD	2 500 CAD

(données 2010 du consulat général de France à Toronto)

Vancouver

Les quartiers résidentiels se situent à l'ouest de la ville (West Vancouver).

Le marché de la location connaît une forte demande et les loyers sont, par conséquent, élevés. La recherche d'un logement peut prendre plusieurs semaines. Les immeubles sont pourvus de parkings loués entre 75 et 100 CAD. La plupart des immeubles du centre ville sont équipés de salles de sport et de piscines.

EXEMPLES DE LOYERS MENSUELS

	PRIX DU M ²	STUDIO	3 PIÈCES	VILLA
QUARTIER RÉSIDENTIEL	27 CAD	1 215 à 1 350 CAD	2 160 CAD	3 500 à 3 800 CAD
BANLIEUE	20 CAD	900 à 1 000 CAD	1 600 CAD	2 800 à 3 500 CAD

(données 2010 du consulat général de France à Vancouver)

➤ CONDITIONS DE LOCATION

Pour la location ou l'achat, les prix de l'immobilier varient selon la province, la ville, le quartier, le type et la surface du logement et la proximité des services (commerces et transports en commun).

Au Canada, 35 % à 50 % des revenus sont consacrés à l'habitat. Les locations sont gérées par le biais de petites annonces, mais certaines peuvent être proposées par des agences immobilières (*real estate agencies*). La commission d'agence s'élève à 10 % du loyer annuel et est à la charge du propriétaire.

Les baux sont en général conclus pour un an renouvelable et le loyer est souvent payable d'avance (un ou deux mois). Le propriétaire peut exiger la remise de chèques postdatés pour la durée du bail. Le propriétaire peut demander des renseignements personnels et vérifier la solvabilité du locataire.

Le contrôle de la hausse des loyers est assuré par l'administration municipale et provinciale. En cas de changement de locataire, le propriétaire est autorisé à augmenter autant qu'il le souhaite le loyer.

➤ LOCATION TEMPORAIRE

- **Hôtel** : Certains établissements proposent des locations hebdomadaires et mensuelles.
- **Auberge de Jeunesse** : Il existe de nombreux « *Bed and Breakfast* » (B & B), ainsi que les foyers de jeunes (YMCA, YWCA, etc.).

Les nouveaux arrivants peuvent être hébergés chez un "parrain". Vous pouvez vous renseigner sur place auprès des associations et des organismes d'accueil des immigrants.

La colocation (*flatshare*) est assez répandue et idéale pour se familiariser rapidement avec la vie locale et sa population.

➤ TYPES D'HABITATION

- › **Chambre** : maisons divisées en plusieurs chambres privées.
- › **Appartement ou condo (condominium)** : appartements d'une à trois chambres à coucher. Les studios sont constitués d'un espace de vie qui sert également de chambre à coucher.
- › **Copropriété** : appartement faisant partie d'un complexe où chacun est propriétaire de son appartement. Certains propriétaires choisissent d'habiter leur logement, d'autres choisissent de la louer.
- › **Duplex et triplex** : maisons divisées en deux (duplex), voire trois unités (triplex). Le propriétaire de la maison occupe souvent une des unités et offre l'autre, ou les autres, en location.
- › **Maison individuelle de ville (de style géorgien ou victorien)** : maisons spacieuses, bien équipées, avec jardin et terrasse en bois (*deck*) et situées dans des quartiers résidentiels récents ou anciens.

Vous trouverez des annonces immobilières :

- › en consultant la presse et les sites Internet ;
- › en visitant les quartiers de votre choix afin d'y repérer les pancartes placées par certains propriétaires ;

- › en contactant les associations d'accueil et les organismes d'aide aux immigrants. En cas de doute ou d'incompréhension sur les termes du bail, les consultations sont gratuites ;
- › sur le campus universitaire si vous venez étudier au Canada.

Les Canadiens déménageant le plus souvent au printemps ou en été. Ce sont les meilleures saisons pour rechercher un logement, car le choix est plus vaste.

➤ ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

Au Canada, les maisons et les terrains, coûtent cher. Au troisième trimestre 2010, le prix moyen d'une maison de plain-pied était de 324 531 \$. Durant la même période, le prix des maisons à deux étages a atteint 360 329 \$, et celui des appartements en copropriété, 226 481 \$.

Les nouveaux arrivants louent un logement jusqu'à ce que leurs revenus soient assurés. Le coût mensuel (*mortgage*) lié à l'achat d'une maison est plus élevé que celui d'une location. Les Canadiens considèrent l'achat d'une maison comme un aboutissement.

Vous devez avoir recours aux services d'un agent immobilier. Celui-ci est rémunéré par une commission sur le prix de vente et ses services sont gratuits pour l'acheteur.

La sécurité sociale

➤ GÉNÉRALITÉS

En matière de protection sociale, l'administration fédérale sur le plan législatif et financier, gère directement certains programmes. Ils sont assurés au niveau provincial ou municipal.

Répartition des principales responsabilités en matière de santé et de bien-être social :

FÉDÉRAL

- › contribution aux programmes provinciaux de santé
- › services de santé pour les autochtones
- › formulation de normes générales nationales
- › financement de la recherche
- › promotion et protection de la santé
- › grands programmes de soutien du revenu
- › partage des coûts des programmes provinciaux

PROVINCIAL

- › régime universel d'assurance-hospitalisation
- › soins médicaux
- › soins dentaires et médicaments
- › programmes d'assistance et des services sociaux
- › indemnisation accidentés du travail

MUNICIPAL

- › santé publique et hygiène
- › administration d'hôpitaux
- › certains programmes d'assistance sociale et certains services sociaux

➤ SOINS DE SANTÉ

Les soins de santé comprennent l'assurance hospitalisation et l'assurance soins médicaux. Toute personne résidant de façon permanente au Canada peut prétendre à l'assurance.

➤ FINANCEMENT

Le financement des soins de santé est assuré par le gouvernement fédéral, sous forme de versement en espèces et de transfert de points d'impôts par les provinces et les territoires.

Ce financement provient de primes, de taxes de vente ou autres revenus provinciaux.

COTISATIONS AUX 1ER JANVIER 2011

RISQUES	EMPLOYEURS	SALARIÉS	SALAIRE COTISABLE
Pensions invalidité, vieillesse et survivants	4,95 %	4.95 %	entre 3 500 CAD et 48 300 CAD par an
Accidents du travail	En fonction des risques	-	En fonction des provinces
Chômage	2,49 %	1,78 %	44 200 CAD par an

L'assurance chômage, qui relève d'un programme fédéral, assure des indemnités en cas de perte d'emploi pour cause de maladie, de grossesse, d'adoption ou de recherche d'emploi. Le maximum de la rémunération assurable est fixé à 44.200 \$ par an.

➤ ETENDUE DE LA PROTECTION

La protection s'étend aux soins médicaux nécessaires dispensés dans un hôpital, à la chirurgie dentaire pratiquée dans un hôpital et aux honoraires des médecins.

Selon la province ou le territoire, le régime peut également couvrir l'achat de médicaments, les soins dentaires en cabinet privé et les soins dispensés par un chiropraticien.

Le forfait hospitalier couvre les frais de séjour en salle commune, les repas, les soins dispensés par les infirmières, les frais d'utilisation de la salle d'opération, les médicaments.

Les honoraires remboursés chez un médecin comprennent : les consultations à son cabinet, les consultations à l'hôpital, le diagnostic et les traitements.

Les soins dentaires ne sont couverts que s'ils sont dispensés dans un hôpital.

ALLOCATIONS ET INDEMNITÉS AU CANADA

- › *Pension de vieillesse* : servie dans le cadre du programme fédéral de la sécurité du revenu
- › *Pension de la sécurité vieillesse (SV)* : calculée selon le nombre d'années de résidence au Canada passé l'âge de 18 ans
- › *Allocation au conjoint* : le conjoint d'un pensionné de la SV peut avoir droit à l'allocation au conjoint s'il est âgé de 60 ans et a vécu au Canada pendant au moins 10 ans
- › *Régime de pension du Canada (RPC)* : régime d'assurances sociales contributif et obligatoire qui vise à protéger les travailleurs et leurs familles contre la perte de revenus due à la retraite, à l'invalidité ou au décès
- › *Pension de retraite* : payable à une personne âgée de 60 à 70 ans qui a cotisé au régime contributif pendant au moins un an
- › *Pension d'invalidité* : attribué aux personnes de moins de 65 ans qui présentent une incapacité physique ou mentale à la fois grave et prolongée
- › *Pension de conjoint survivant* : revenu additionnel aux personnes âgées (entre 60 et 64 ans) à faible revenu
- › *Assurance accidents du travail et maladies professionnelles* : protège contre la perte de salaire due à des accidents du travail et les maladies professionnelles et fournit une aide pour les dépenses médicales
- › *Assurance chômage* : assure une protection en cas de perte d'emploi pour cause de maladie, de grossesse, d'adoption ou de recherche d'emploi
- › *Prestations familiales ou prestations fiscales pour enfants* : paiement unique versé à la personne qui s'occupe des enfants
- › *Prestations servies sous conditions de ressources* : supplément de revenu garanti (SRG), attribué à des pensionnés de la sécurité de la vieillesse dont les revenus sont faibles ou nuls.

MODALITÉS ET DÉMARCHES

Les Visas

➤ RÉSIDENTS TEMPORAIRES (VISITEURS) AU CANADA

Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa pour se rendre au Canada pour un séjour inférieur à 6 mois.

Vous devez, à l'entrée sur le territoire canadien :

- › être en possession d'un passeport en règle ;
- › avoir un motif légitime pour séjourner temporairement au Canada ;
- › être en bonne santé ;
- › disposer des fonds suffisants pour subvenir à vos besoins pendant votre séjour ou présenter une attestation bancaire ;
- › posséder une réservation pour un billet de retour vers un tiers pays ;
- › ne pas avoir l'intention de travailler ou d'étudier au Canada à moins d'en avoir l'autorisation.

La personne titulaire d'un permis de séjour temporaire n'est pas autorisée à changer sur place son statut pour devenir étudiant, travailleur ou résident permanent.

➤ SÉJOUR POUR ÉTUDES

Études d'une durée maximale de 6 mois

Les ressortissants français n'ont ni besoin de permis d'études, ni de visa de résident temporaire. En effet, si, à l'issue de votre programme de courte durée, vous souhaitez poursuivre d'autres études au Canada, vous devrez déposer une autre demande.

Études d'une durée supérieure à 6 mois

Pour étudier dans un établissement au Canada, de l'école primaire à l'université, vous devez obtenir un permis d'études.

La demande doit être présentée au bureau des visas canadien de votre pays de résidence. Vous devez au préalable avoir été admis.

Si votre demande est acceptée, une lettre confirmant l'approbation vous sera délivrée (ce n'est pas votre permis d'études) ; vous devrez la présenter à votre arrivée au Canada. Le permis d'études est prorogeable sur place.

➤ PROGRAMMES DE MOBILITÉ DES JEUNES

Le Canada et la France ont signé le 3 octobre 2003 un accord relatif aux échanges de jeunes, entré en vigueur le 1er mars 2004.

Cet accord permet aux Français et Canadiens âgés de 18 à 35 ans de partir dans l'autre pays afin de réaliser une expérience professionnelle, d'effectuer un stage pratique dans le cadre de leurs études, d'avoir un travail d'été au cours d'un voyage de découverte.

Emploi de perfectionnement

Ce programme s'adresse aux jeunes professionnels souhaitant acquérir une expérience en un contrat de travail à durée déterminée (maximum 18 mois).

Stage d'études

Ce programme s'adresse aux étudiants souhaitant effectuer un stage en entreprise dans le cadre de leur formation en France (maximum 12 mois).

Job d'été pour étudiants

Ce programme s'adresse aux étudiants souhaitant exercer une activité professionnelle rémunérée pendant leurs vacances d'été (maximum 3 mois).

Programme Vacances-Travail

Ce programme s'adresse aux jeunes souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle tout en travaillant (minimum 6 mois, maximum 12 mois).

➤ TRAVAILLER AU CANADA

Toute personne souhaitant travailler au Canada devra obligatoirement se munir d'un numéro d'assuré sociale (NAS) pour bénéficier des prestations et des services accordés par les programmes gouvernementaux.

Le travail au noir est interdit et sévèrement réprimé au Canada. Les sanctions peuvent entraîner une expulsion et une interdiction de territoire. Les provinces déploient d'importants moyens financiers pour lutter contre ce problème.

Travail temporaire

Vous pouvez consulter la liste de ces emplois temporaires sur le site internet Citoyenneté et Immigration Canada. Un stage est considéré comme un emploi même s'il est non-rémunéré ou de courte durée.

Vous devez vous procurer les documents suivants :

- › une offre d'emploi écrite de la part de votre employeur ;
- › des justificatifs indiquant que vous êtes en mesure de satisfaire aux exigences du poste (confirmation de vos études ou de votre expérience de travail, par exemple) ;
- › le cas échéant, l'avis positif sur le marché du travail en rapport avec votre offre d'emploi établi par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). C'est à votre employeur de l'obtenir et de vous le faire parvenir.

Citoyenneté et Immigration Canada :

➤ www.cic.gc.ca

Rubrique « Travailler temporairement au Canada > Qui peut présenter une demande > Admissibilité de la demande »

Résidence permanente

Elle concerne que les travailleurs qualifiés et professionnels, les gens d'affaires (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs indépendants), les immigrants au titre du regroupement familial, les candidats des provinces et les réfugiés.

Maintien du statut de résident permanent

Il faut, au moins 730 jours sur une période de 5 ans :

- › être physiquement présent au Canada ;
- › accompagner, hors du Canada, un citoyen canadien (époux ou conjoint de fait)
- › travailler hors du Canada à temps plein pour une entreprise canadienne ou dans la Fonction publique fédérale ou provinciale ;
- › être en possession d'un permis de retour pour résident permanent émis avant le 28 juin 2002.

Vie pratique : formalités diverses
et installation dans le pays

➤ FORMALITÉS DOUANIÈRES

Les personnes qui transfèrent pour la première fois leur résidence au Canada, pour s'y établir de façon permanente ou pour un séjour temporaire d'au moins 3 ans, bénéficient d'une franchise de droits pour l'importation de leurs effets personnels.

L'importation de certaines marchandises, soumise à des conditions particulières, voire des interdictions :

- › véhicules automobiles ;
- › boissons alcoolisées et produits du tabac ;
- › animaux ;
- › armes à feu ;
- › explosifs, les pièces pyrotechniques et les munitions ;
- › produits alimentaires, les plantes et les animaux ;
- › espèces menacées d'extinction.

Votre déménageur vous indiquera la liste des documents à fournir aux douanes canadiennes.

Vous devrez, à votre arrivée au Canada, présenter à l'inspecteur des douanes une liste dactylographiée, détaillée en deux exemplaires, de tous les effets importés.

Cette liste peut être remplacée par les formulaires B4 et B4A. Ces documents peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Agence des services frontaliers du Canada (rubrique « publications et formulaires > formulaires > B4 + B4A »).

A noter que les douanes canadiennes conservent les effets personnels seulement 40 jours. Passé ce délai, vos effets seront considérés comme non réclamés.

Agence des services frontaliers du Canada :

 www.cbsa.gc.ca

➤ VACCINATIONS

Les vaccinations suivantes sont recommandées :

- › diphtérie,
 - › poliomyélite,
 - › tétanos,
 - › hépatite B.
-

➤ ANIMAUX DOMESTIQUES

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est chargée de définir les conditions d'importation pour tous les animaux, y compris les animaux familiers. Le site de l'ACIA met à votre disposition des fiches pour les animaux les plus communs.

Chats

Les chats âgés de trois mois ou plus peuvent être importés au Canada sans mise en quarantaine, quelle que soit la durée du séjour. Vous devrez présenter un certificat original de vaccination contre la rage en cours de validité.

Des frais sont imposés par l'ACIA pour ce service.

Chiens

Les chiens peuvent être admis au Canada quelle que soit la durée du séjour (séjour permanent, visite temporaire ou transit), sans mise en quarantaine.

L'identification par puce ou tatouage n'est pas exigée pour l'importation d'un chien domestique.

➤ EQUIPEMENT DOMESTIQUE

Disponibilité en électroménager

L'équipement en électroménager fait partie des priorités des ménages canadiens. Tout l'équipement nécessaire est disponible sur place, avec un large choix de marques américaines et, pour certains équipements, à des prix plus attractifs qu'en France.

Electricité

Le courant électrique est de 110 volts pour une fréquence de 60 hertz. Les prises de courant sont de type américain. Des transformateurs (1 500 watts) permettent d'utiliser les appareils européens en 220 volts.

Les ordinateurs intègrent les deux voltages.

Les ampoules sont à vis.

Eau

Le site Santé Canada vous informe sur la qualité de l'eau au Canada :

➤ www.hc-sc.gc.ca

Rubrique « santé de l'environnement et du milieu de travail > qualité de l'eau > eau potable ».

Chauffage - Climatisation

Les systèmes de chauffage et d'isolation sont de bonne qualité.

Les moyens de chauffage utilisés sont :

- pour les maisons : le fuel, l'électricité ou le gaz ;
- pour les appartements : l'électricité.

La climatisation est souhaitable, mais pas indispensable, à Ottawa et Toronto durant les deux mois d'été très chauds et humides.

En hiver, il est recommandé dans les régions froides de ne jamais éteindre le chauffage en cas d'absence prolongée, et d'entretenir la chaudière (révision et changement des filtres) avant l'hiver.

Sécurité

Dans les grandes villes, il est préférable d'équiper sa maison d'un système d'alarme et contre le vol.

*Dans certains quartiers résidentiels, il n'est pas rare de voir des panneaux de signalisation portant la mention « **watch your neighbour** ».*

Il s'agit d'un programme de surveillance de quartier et plus globalement de lutte contre la criminalité mis en place par la Police communautaire. Il consiste à sensibiliser le voisinage à l'entraide mutuelle, se connaître et garder discrètement un œil ouvert sur les allers et venues suspects. Au moment de l'emménagement dans un quartier, le bon réflexe est de se présenter auprès de ses voisins.



Si le Canada autorise le port d'armes, la fréquence des agressions avec une arme à feu est 6 fois inférieure à celle des Etats-Unis.

Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec le poste de police communautaire le plus proche et consulter le site Internet de la Gendarmerie royale du Canada :

 www.rcmp.ca

➤ IMPORTER SON VÉHICULE

Le véhicule automobile doit être conforme aux normes de sécurité canadiennes (NSVAC) en vigueur à la date de la fabrication du véhicule.

1 | Véhicules importés temporairement

Un véhicule automobile peut être temporairement admis au Canada sans qu'il soit conforme au Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles. Ces dispositions visent, entre autres, les cas suivants :

- › les véhicules importés par les visiteurs pour une période ne dépassant pas 12 mois ;
- › les véhicules importés par les diplomates, munis d'une autorisation écrite des Affaires Étrangères et Commerce International Canada.

Le véhicule admis à l'importation temporaire ne peut être ni vendu, ni aliéné pendant la durée du séjour

Les taxes sont calculés en fonction de la valeur en douane du véhicule.

Les droits de douane s'élèvent actuellement à 6,1 %.

Vous devrez également régler la taxe sur les produits et services (TPS) de 5%.

Vous pouvez consulter le site de l'Agence du Revenu du Canada :

 www.cra-arc.gc.ca

Rubrique « particuliers > taux > taux des taxes d'accise »

2 | Permis de conduire

Au Canada, la délivrance des permis de conduire est de la compétence des provinces et des territoires du domicile.

Votre permis de conduire français ne sera valable que pour une courte période (en général 3 mois). Vous devez donc procéder à son échange ou passer les épreuves du permis de conduire dans les plus brefs délais.

Les provinces suivantes ont passé un accord avec la France et procèdent à l'échange du permis de conduire français :

- › l'Alberta (échange limité aux permis de catégorie B)
- › la Colombie britannique (échange limité aux permis de catégorie B)
- › l'Île du Prince Edward (échange limité aux permis de catégorie B)
- › le Nouveau-Brunswick
- › l'Ontario (échange limité aux permis des catégories B et E (B))
- › les comtés nord et sud du Québec (échange limité aux permis de catégorie B).

Enfin, les compagnies d'assurance exigent souvent la présentation d'un permis de conduire canadien avant d'accepter d'assurer un véhicule.

3 | Assurances et taxes

Un véhicule automobile, neuf ou d'occasion, est soumis aux taxes suivantes : taxe de vente, taxe fédérale, taxe provinciale et vignette. Vous devez détenir une carte grise.

Plusieurs facteurs influent sur le coût de la police d'assurance :

- › l'âge et les antécédents routiers du conducteur,
- › l'usage du véhicule,
- › l'absence de contraventions au code de la route

L'assurance au tiers peut dépasser les 500 CAD par mois suivant le véhicule.

Il est préférable de souscrire une assurance tous risques. En effet, en cas d'accident, les conducteurs n'hésitent pas à porter l'affaire devant les tribunaux. De plus, les compagnies d'assurance tiennent rarement compte des antécédents du conducteur en dehors du Canada. Il faut compter au minimum 1 500 CAD par an pour une assurance tous risques.

4 | Achat

Tous les constructeurs nord-américains et japonais sont représentés au Canada.

Aucune marque française n'est disponible.

Il existe un marché des voitures d'occasion chez les garagistes ou par annonces. Les véhicules d'occasion de grosse cylindrée américaine restent les moins chers.

La cession d'un véhicule nécessite un contrôle technique préalable.

5 | Carburant

Le prix de l'essence au Canada a connu récemment une forte hausse. Il varie selon les provinces et les villes. Il est généralement plus élevé à Vancouver qu'à Calgary, Montréal ou encore Toronto.

Ces disparités s'expliquent par le fait que depuis 1985, les prix du pétrole et du carburant ne sont plus réglementés au niveau fédéral. Certaines provinces (Île du Prince Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Québec, Nouvelle Écosse et Nouveau Brunswick) ont cependant décidé de continuer à contrôler les prix

Les taxes, la concurrence, les choix des consommateurs, la quantité d'essence vendue, ainsi que le type et l'emplacement des stations-service expliquent aussi les différences de prix.

Il existe deux types de taxes :

- › la taxe fixe : au niveau fédéral ;
- › la taxe de vente : la taxe sur les produits et les services (TPS) s'élève à 5 % sur tous les produits pétroliers.

INTÉGRATION

Au Canada et au Québec, les gens valorisent avant tout la modestie, la gentillesse et l'efficacité. Les Canadiens et les Québécois cherchent constamment l'harmonie et fuient les confrontations. C'est le royaume du renforcement positif.

Les relations conflictuelles et les relations de pouvoir sont très mal vues, même si certains lieux ou relations peuvent en contenir.

Au travail, on retrouve le même type de comportement que dans les relations sociales. Il y a bien sûr des remises en question et des critiques mais il faut toujours que cela soit fait de façon constructive. Il faut toujours aller facilement à la solution. Si vous voulez faire une critique, commencez toujours par un point positif.

Le Canadien, comme le Nord-Américain, va très aisément échanger avec un inconnu ou s'attarder lors d'une conversation avec une nouvelle connaissance. Cela ne veut pas dire que l'amitié se tisse plus facilement et plus rapidement qu'ailleurs.

Les Canadiens ont la réputation d'être très sociables, mais il ne faut pas confondre leur gentillesse avec une réelle amitié.

Souvent le nouvel immigrant qui cherche à se faire des amis attend beaucoup des nouvelles personnes qu'il peut croiser. Il faut laisser le temps faire son travail.

Codes culturels

Il est essentiel de préparer son projet professionnel avec la plus grande rigueur, et de garder à l'esprit les spécificités du marché du travail canadien, où les conséquences d'un échec sont plus graves qu'en France.

Les possibilités de réussite sont nombreuses et celles-ci peuvent se réaliser rapidement.

Il faut se débarrasser de tout cliché à propos du Canada et éviter les comparaisons – notamment dans le cas de la Province de Québec – avec la France.

Le Canada est un pays complexe qu'il faut apprendre à connaître avec patience et persévérance.

Par conséquent, la décision d'aller travailler au Canada doit être mûrement réfléchie et ne pas se faire sur un coup de tête.

La priorité du Gouvernement canadien est de veiller à l'intégration de tous par le biais de programmes et de structures.

Les clés du succès dans les échanges au Canada

- › identifier et dépasser les stéréotypes ;
- › un espace immense aux ressources infinies ;
- › une Amérique différente des Etats-Unis ;
- › un État fédéral aux différences régionales marquées ;
- › un héritage protestant ;
- › une population pluriethnique et multilingue ;
- › l'impact des valeurs et des comportements sur les relations professionnelles ;
- › la vie privée : un espace sacré ;
- › équité et rectitude ;
- › la réussite professionnelle comme marqueur social ;
- › esprit d'ouverture et identité nationale ;
- › laïcité et respect de l'autre.



Actifs

Le Canada s'est tourné essentiellement vers une immigration de travail. Le marché de l'emploi est dynamique et de nombreuses opportunités sont à saisir.

Les « travailleurs hautement qualifiés » sont plus que bienvenus.



1

TROUVER UN EMPLOI

Les employeurs canadiens recherchent en priorité des compétences spécifiques et techniques. Ils souhaitent également trouver des candidats polyvalents ayant le sens de l'organisation, capables d'écouter et de résoudre des problèmes concrets, enthousiastes et pouvant s'adapter rapidement à un environnement culturel différent. La curiosité et la connaissance du pays sont des atouts à ne pas négliger.

Beaucoup d'employeurs misent sur l'expérience professionnelle acquise au Canada. Il est conseillé d'occuper dans un premier temps un emploi moins qualifié. L'expérience professionnelle canadienne, même en tant que bénévole, est une preuve de votre volonté d'intégration professionnelle. Votre employeur n'hésitera pas à se renseigner auprès de vos précédents employeurs.

Les Français se trouvent en concurrence avec d'autres candidats qui maîtrisent mieux l'anglais, mais leur réputation de travailleurs ayant le sens de la « répartition » les favorisent.

Dans un contexte plus souple qu'en France, le développement de votre carrière au sein de l'entreprise ne sera pas freiné.

CV et lettre de motivation

Le curriculum vitae canadien (*resume*), qu'il soit rédigé en anglais ou en français, est semblable au curriculum vitae américain. L'Amérique du Nord est très friande de chiffres qui sont synonymes de résultats tangibles. N'hésitez pas à les intégrer dans votre curriculum vitae. Il peut s'agir des résultats scolaires et universitaires lorsqu'ils sont bons, du classement dans la promotion, etc...

Les Canadiens acceptent les CV de deux ou trois pages. Il est donc inutile d'essayer de gagner de l'espace en écrivant en minuscules ou en résumant les emplois occupés.

La lettre de motivation se nomme en anglais « *cover letter* ». Elle doit être dactylographiée et personnalisée, et ne doit pas dépasser deux pages. Elle doit démontrer votre capacité à communiquer par écrit et résumer les points suivants :

- › vos expériences et votre projet professionnels ;
- › vos atouts et vos qualités. Il est inutile d'exagérer vos connaissances linguistiques ;
- › l'intérêt que vous portez à l'entreprise et ce que vous pourriez lui apporter ;
- › votre disponibilité et votre mobilité ;

Elle sera adressée nominativement à la personne chargée du recrutement, même en cas de candidature spontanée, ou au service adéquat dans l'entreprise. L'envoi par courriel de la lettre de motivation et du CV est accepté. Il est cependant préférable d'envoyer ces documents par la voie postale.

Si, au bout de deux semaines, vous n'avez pas été contacté par l'entreprise, n'hésitez pas à appeler votre interlocuteur.

LE CURRICULUM VITAE

Contenu, forme et style :

- Il peut être rédigé en anglais ou en français ;
- Il privilégie la chronologie inversée et doit mentionner le projet professionnel (*career objective*)
- L'équivalence en anglais de vos diplômes français doit être clairement indiquée ;
- Mentionnez les périodes de stage et de bénévolat, surtout si elles ont été effectuées au Canada ;
- La rubrique expérience professionnelle (*work experience*) est rédigée dans un style télégraphique, en évitant l'emploi du «je». Les renseignements sont ordonnés de la façon suivante : la fonction occupée, suivie du nom de l'entreprise et de la période d'activité. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les coordonnées détaillées de vos employeurs.
- Utilisez un vocabulaire simple et privilégiez les verbes d'action ;
- Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de motivation dactylographiée ;
- La photographie n'est pas obligatoire.

Les mentions proscrites sont :

- l'âge ;
- l'année de naissance ;
- la nationalité ou l'origine ;
- le nombre d'enfants à charge.

L'entretien d'embauche

Cet entretien peut se dérouler par téléphone si vous n'êtes pas au Canada. Il sera déterminant pour la suite réservée à votre candidature. Il est important de ne pas le négliger.

Utilisez une ligne téléphonique fixe dans un lieu tranquille et à l'abri de toutes nuisances sonores. L'utilisation du portable est à proscrire.

➤ AVANT L'ENTRETIEN

Pour passer avec succès l'entretien d'embauche, il est nécessaire de s'y préparer soigneusement :

- › Effectuez des recherches sur l'entreprise ;
- › Renseignez-vous sur les tâches et les responsabilités précises de l'emploi auquel vous postulez ;
- › Renseignez-vous auprès du bureau emploi de Ressources Humaines et Développement Social Canada (RHDS) de votre ville afin de bénéficier d'une simulation ;
- › Demandez le lieu et l'horaire précis de l'entretien car celui-ci ne se déroulera pas forcément au siège de l'entreprise ;
- › Arrivez dix minutes avant l'heure car les Canadiens sont ponctuels ;
- › Préparez une série de questions par écrit ;
- › Ne perdez pas de vue que le Canada appartient au continent nord-américain. Une connaissance même élémentaire du pays vous évitera de nombreuses désillusions ;
- › Les Canadiens sont généralement décontractés (*casual*). Privilégiez cependant une tenue classique ; le jean est à proscrire.

➤ PENDANT L'ENTRETIEN

- › Optez pour une poignée de main franche ;
 - › Maîtrisez vos gestes et ayez une attitude sereine ;
 - › Favorisez une stratégie de communication « non-verbale », qui met en avant votre image professionnelle. Parler trop peut jouer en votre défaveur ;
 - › Utilisez le silence et évitez de répondre par des onomatopées ;
 - › Réfléchissez à la question posée et organisez vos pensées avant de répondre ;
 - › Contrairement à la France, où les études et les diplômes sont très valorisés, les employeurs canadiens s'intéressent plus aux capacités et aux compétences des candidats, sans leur coller une étiquette. Il est ainsi possible de faire carrière dans un secteur différent de sa formation ;
 - › Centrez votre entretien sur vos compétences, votre facilité d'adaptation, votre mobilité, votre capacité à travailler en équipe, votre souhait, le cas échéant, de faire bénéficier l'entreprise de votre expérience et votre volonté d'apprendre, l'humilité étant une force au Canada.
-

➤ ERREURS À ÉVITER

Voici quelques exemples de questions :

- › Sous l'autorité de qui serai-je placé(e) et à quel échelon hiérarchique ?
- › Pourriez-vous m'indiquer le contenu de la période d'essai et/ou d'apprentissage ?
- › Offrez-vous un programme de formation ?

La modestie est une qualité. Faites très attention à ne jamais paraître prétentieux sur votre savoir-faire ou à trop vanter vos compétences professionnelles et linguistiques.

Lors de l'entretien d'embauche, n'hésitez pas à demander le délai de réponse. Sinon, manifestez-vous 10 à 15 jours après l'entretien.

Au Canada, la boîte vocale est un instrument de communication et une méthode de filtrage très développés au sein des entreprises. Il est très difficile d'obtenir immédiatement un interlocuteur. La standardiste vous redirigera vers la boîte vocale de l'interlocuteur que vous cherchez à joindre. Laissez un message court et clair.

Vous pouvez adresser un courrier en rappelant votre motivation pour l'emploi.

2

LES COMPÉTENCES ET L'IMMIGRATION QUALIFIÉE

Compétences linguistiques

Il est indispensable de parler les deux langues officielles du pays : le français et l'anglais.
Une troisième langue est un plus.

Compétences essentielles

Au Canada, les compétences essentielles sont les celles acquises tout au long de la vie privée, scolaire et professionnelle.

Chaque employé doit pouvoir évoluer dans son domaine professionnel et avoir l'esprit ouvert pour s'adapter aux changements et évolutions de l'entreprise.

Plusieurs de ces compétences font référence aux capacités linguistiques du candidat :

- › Lecture et compréhension de texte
- › Utilisation de documents
- › Calcul
- › Rédaction
- › Communication verbale
- › Travail d'équipe
- › Maîtrise de l'outil Informatique
- › Évaluation des qualifications professionnelles

La reconnaissance des diplômes peut s'avérer un véritable obstacle. Veiller à traduire tous vos diplômes, lettres de recommandation et tout autre document utile et surtout à les faire évaluer par un des organismes compétents au Canada.

Les Canadiens sont discrets et ponctuels. Ils attendent la même attitude de vous. Ils sont généralement pragmatiques et préféreront le consensus.



SECTEUR D'ACTIVITÉ : MÉTIERS À FORT POTENTIEL

Le Canada offre de nombreuses possibilités d'emploi et connaît une pénurie de main d'œuvre qualifiée et de techniciens, mais aussi de personnel médical et de médecins généralistes. Certaines professions (médecins, infirmiers, pharmaciens, enseignants, ingénieurs, juristes) sont réglementées par des Ordres professionnels et ne sont donc pas accessibles aux étrangers et aux nouveaux immigrants.

L'accord fédéral sur le commerce intérieur (ACI) qui a pour but de faciliter la libre circulation des personnes, des produits et des services à l'intérieur du Canada, stipule que tout travailleur compétent, pour exercer un métier ou une profession dans une province ou un territoire, aura accès au même emploi dans le reste du Canada dès lors que la compétence professionnelle est mutuellement reconnue.

Il pourra être demandé au candidat de suivre une formation ou réussir un examen. Pour gagner du temps, il est vivement recommandé de procéder à la reconnaissance de ses diplômes, en s'informant auprès de l'Ambassade du Canada à Paris et de faire traduire en anglais ses diplômes et lettres de recommandation professionnelle.

Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada est l'un des pays où les régimes de réglementation des professions sont les plus lourds.

Au Canada, l'emploi en février 2010 s'est accru dans l'hébergement, la restauration, et dans le secteur des services aux entreprises. L'emploi a aussi augmenté dans le secteur de la fabrication, dans les soins de santé, de l'assistance sociale, ainsi que dans les ressources naturelles.

Des reculs ont été observés notamment dans les commerces de détail et de gros, dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location.

Principaux secteurs porteurs

- › Industrie aérospatiale
- › Industrie agroalimentaire
- › Industrie automobile
- › Industrie chimique
- › Technologies de l'information et des communications (TIC)
- › Pétrole et gaz
- › Biotechnologie
- › Appareils médicaux
- › Industrie pharmaceutique
- › Matières plastiques

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

🚀 www.agr.gc.ca

ASSOCIATION DES INDUSTRIES AÉROSPATIALES DU CANADA

🚀 www.aiac.ca

ASSOCIATION DES INDUSTRIES DE L'AUTOMOBILE DU CANADA

🚀 www.aiacanada.com

FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES DU CANADA (ACFPC)

🚀 www.ccpa.ca

INDUSTRIE CANADA

🚀 www.ic.gc.ca

RESSOURCES NATURELLES CANADA

🚀 www.nrcan-rncan.gc.ca/com

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

🚀 www.mndm.gov.on.ca

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

🚀 www.nrc-cnrc.gc.ca

Les secteurs manquant de main d'œuvre

En plus de la Province de Québec, le Canada compte d'autres communautés francophones dynamiques qui restent peu ou mal connues : les Franco-ontariens, les francophones du Manitoba, de la Saskatchewan et les Acadiens du Nouveau Brunswick. Les possibilités d'emplois y sont réelles.

➤ ALBERTA

Les secteurs qui recrutent sont :

- › la métallurgie,
- › le bâtiment,
- › l'exploitation du pétrole et du gaz (techniciens et ouvriers qualifiés),
- › l'automobile,
- › la plomberie,
- › l'architecture,
- › l'ingénierie mécanique,
- › la restauration.

EXPAT WEB

GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

➤ <http://alberta.ca/home>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

➤ www.lecdea.ca

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

➤ www.wd.gc.ca

➤ MANITOBA

Les secteurs qui recrutent sont :

- › les communications,
- › le marketing,
- › les NTIC,
- › l'industrie,
- › l'alimentation,
- › l'agriculture,
- › la comptabilité,
- › la construction (charpentiers et menuisiers),
- › la restauration,
- › la mécanique automobile,
- › les transports routiers,
- › l'administration,
- › l'éducation (petite enfance et maternelle).

EXPAT WEB

GOUVERNEMENT DU MANITOBA

➤ www.gov.mb.ca

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS
BILINGUES DU MANITOBA

➤ www.cdem.com

AGENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DU MANITOBA

➤ www.animcanada.com

➤ ONTARIO

EXPAT WEB

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

➤ www.gov.on.ca

IMMIGRATION EN ONTARIO

➤ www.ontarioimmigration.ca

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE DE L'ONTARIO

➤ www.ontariocanada.com

RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOYABILITÉ DE L'ONTARIO

➤ www.rdee-ont.ca

➤ NOUVELLE ECOSSE

Les secteurs qui recrutent sont :

- › l'enseignement,
- › la santé,
- › l'industrie,
- › l'aérospatiale,
- › les technologies de l'information,
- › la comptabilité.

EXPAT WEB

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE ECOSSE

➤ www.gov.ns.ca

➤ COLOMBIE BRITANNIQUE

Les secteurs qui recrutent sont :

- › l'enseignement,
- › la biotechnologie,
- › les technologies de l'information et de la communication,
- › l'industrie aérospatiale,
- › le bâtiment,
- › la construction.

EXPAT WEB

GOVERNEMENT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

📍 www.gov.bc.ca

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

📍 www.sdecb.com

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

📍 www.deo.gc.ca

➤ NOUVEAU BRUNSWICK

Les secteurs qui recrutent sont :

- › l'ingénierie informatique,
- › la programmation et le développement des médias interactifs,
- › les métiers de la santé,
- › l'enseignement universitaire,
- › le travail social.

EXPAT WEB

GOVERNEMENT DU NOUVEAU BRUNSWICK

📍 www.gnb.ca

➤ ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Les secteurs qui recrutent sont :

- › l'aéronautique,
- › l'ingénierie travaux publics,
- › le bâtiment,
- › l'électricité,
- › la mécanique,
- › le travail social,
- › la santé,
- › l'informatique,
- › les métiers de l'habitat.

EXPAT WEB

GOVERNEMENT DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

➤ www.gov.pe.ca

➤ SASKATCHEWAN

Les secteurs qui recrutent sont :

- › la santé,
- › les transports routiers,
- › la mécanique industrielle,
- › l'électricité.

EXPAT WEB

GOVERNEMENT DE SASKATCHEWAN

➤ www.gov.sk.ca

DESTINATION SASKATCHEWAN

➤ www.immigrationsaskatchewan.org



Les secteurs qui recrutent sont :

- › la santé,
- › le travail social,
- › l'exploitation minière,
- › le tourisme,
- › la construction,
- › la restauration et l'hôtellerie,
- › l'éducation,
- › l'administration.

EXPAT WEB

GOUVERNEMENT DU YUKON

 www.gov.yk.ca

LE SALAIRE ET LA FISCALITÉ

Le salaire horaire brut minimum fixé par les Provinces et les Territoires est en moyenne de 8 dollars canadiens.

Au niveau fédéral, le taux horaire est fixé par le Code canadien du travail et avoisine également 8 CAD.

Les salaires sont habituellement indiqués en taux horaire ou en montant annuel.

Les bulletins de salaire sont généralement bimensuels.

L'Agence du Revenu du Canada met en ligne sur son site Internet une brochure destinée aux nouveaux arrivants dans ce pays qui vous aidera à comprendre le système fiscal canadien et à remplir votre déclaration d'impôt :

www.cra-arc.gc.ca

Rubrique « information pour > international et non-résidents > particuliers > nouveaux arrivants au Canada (immigrants) > pour en savoir plus : T4055 nouveaux arrivants au Canada »

FOURCHETTES DE SALAIRES HORAIRES BRUTS EN CAD

EMPLOI OCCUPÉ	SALAIRE MOYEN	SALAIRE MAXIMUM	SALAIRE MINIMUM
Directeur financier	31,05	50,45	16,85
Directeur des ressources humaines	30,30	48,85	14,00
Directeur des ventes, du marketing et de la publicité	28,65	48,10	15,40
Agent d'administration	19,95	29,05	13,00
Adjoint de direction	23,05	31,25	16,00
Assureur	22,35	35,85	15,00
Secrétaire (sauf domaines juridique et médical)	20,00	25,05	12,00
Secrétaire juridique	20,30	27,90	12,00
Secrétaire médicale	16,45	21,70	10,90
Réceptionniste et standardiste	13,90	19,75	10,00
Ingénieur électricien et électronicien	28,95	44,00	19,30
Ingénieur d'industrie et de fabrication	26,00	35,85	17,00
Ingénieur informaticien	33,03	41,43	29,69
Architecte	26,50	41,05	17,05
Analyste et consultant	29,60	43,00	18,30
Ingénieur en logiciel	34,40	50,00	20,55
Programmeur et développeur	28,30	40,10	17,35
Analyste et administrateur	23,50	38,80	15,00

Résidence au Canada

Vous devez tout d'abord déterminer si vous êtes fiscalement domicilié au Canada. C'est le cas si vous avez établi dans ce pays des liens de résidence importants, généralement appréciés à la date de votre arrivé. On considère comme liens de résidence le fait d'avoir un domicile au Canada, d'y vivre avec un époux, un conjoint de fait, des personnes à charge ou encore d'y posséder des biens personnels ou des liens sociaux.

Agence du Revenu du Canada :

➤ www.cra-arc.gc.ca

Rubrique « formulaires et publications ».

Déclaration de revenus

➤ NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Faire la demande d'un numéro d'assurance sociale (NAS) auprès du bureau de Service Canada de votre région.

Bureau de Service Canada :

➤ www.servicecanada.gc.ca

Rubriques « trouver un centre Service Canada près de chez vous » et « documents personnels > pour tous les Canadiens > numéro d'assurance sociale ».

➤ OÙ DÉCLARER SES IMPÔTS ?

Les taux et les crédits d'impôt variant d'une province ou d'un territoire à l'autre, vous devez tout d'abord vous procurer la « trousse d'impôt » au 31 décembre de l'année précédant la déclaration. La trousse comprend le guide, la déclaration, les annexes et les renseignements et formulaires provinciaux ou territoriaux (sauf pour le Québec).

› sur le site Internet de l'ARC :

📍 www.cra-arc.gc.ca

Rubrique « formulaires > trousse d'impôt > trousse générale d'impôt et de prestations de l'année visée ».

Choisissez ensuite la province ou le territoire

› par téléphone : en appelant le 1 800 959 3376.

› en vous présentant à un bureau de poste ou de Service Canada :

📍 www.postescanada.ca

Rubrique « trouver un bureau de poste »

📍 www.servicecanada.gc.ca

Rubrique « trouver un centre Service Canada près de chez vous ».

Vous pouvez ensuite transmettre votre déclaration de revenus :

› par Internet : application Impôtnet. Ce service ne s'adresse qu'aux personnes ayant déjà effectué une déclaration de revenus auprès de l'ARC.

📍 www.impotnet.gc.ca

› par téléphone : appeler le service Impôtel au 1 800 59 1110. Ce service est réservé aux contribuables qui produisent une déclaration avec les renseignements fiscaux.

➤ DÉLAI D'ENVOI DE LA DÉCLARATION

La déclaration de revenus doit être envoyée au plus tard le 30 avril qui suit l'année visée par la déclaration.
En cas de retard, des pénalités vous seront infligées.

Pour les travailleurs indépendants, ce délai est fixé au plus tard au 15 juin qui suit l'année visée par la déclaration.

➤ POURQUOI REMPLIR UNE DÉCLARATION DE REVENUS ?

La déclaration est obligatoire même si vous n'avez vécu au Canada qu'une partie de l'année visée. La déclaration reprend les revenus de l'année fiscale, ainsi que les déductions et les crédits d'impôt auxquels vous pouvez prétendre. Selon le cas, vous aurez droit à un remboursement total ou partiel de l'impôt sur les revenus de l'année prise en compte, ou bien vous réglerez un solde au Trésor canadien.

Même si vous n'avez aucun revenu à déclarer ou aucun impôt à payer, il est fortement recommandé d'envoyer une déclaration. En effet, celle-ci permet aux services canadiens de vérifier si vous avez droit, au niveau fédéral, à un crédit d'impôt pour la taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et à la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE).

➤ QUELS REVENUS DÉCLARER ?

Pour la partie de l'année où vous n'étiez pas résident au Canada, vous ne devez déclarer que :

- › les revenus tirés d'un emploi au Canada ou d'une entreprise exploitée au Canada,
- › les gains en capital imposables réalisés à la suite de la cession de biens canadiens imposables
- › la partie imposable des bourses d'études, de perfectionnement, d'entretien et des subventions de recherche que vous avez reçues de sources canadiennes.

Certains revenus de source française ne seront pas imposables, en application de la convention fiscale passée entre la France et le Canada.

➤ DÉDUCTIONS

Sont déductibles :

- › les cotisations versées à des régimes affiliés d'épargne-retraite (REER) ;
- › pour les étudiants boursiers, et sous certaines conditions, les frais de déménagement pour venir au Canada ;
- › la pension alimentaire versée ou au profit de l'ex-époux ou de l'ancien conjoint de fait, même si ce dernier ne réside pas au Canada ;
- › le montant, non imposable en application d'une convention fiscale, des revenus perçus après votre arrivée au Canada.

Si le total de ces crédits dépasse votre impôt à payer, la différence ne vous sera pas remboursée.

Pour la 1^{ère} période de l'année, vous ne pouvez demander des crédits d'impôt que sur certains revenus de source canadienne.

Certains revenus, tels que les gains de loterie, les allocations d'anciens combattants et la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), ne sont pas imposables.

➤ PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT

Le montant de l'impôt à payer est fonction du revenu imposable (c'est à dire les revenus perçus moins les déductions auxquelles vous avez droit) reçu au cours de l'année d'imposition.

L'impôt sur le revenu est perçu de différentes façons :

- › par retenue à la source pour les salariés. L'employeur déduit généralement du salaire l'impôt sur le revenu, ainsi que les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi (AE). Ces sommes sont transmises par l'employeur directement à l'ARC.
- › par acomptes provisionnels pour les personnes qui perçoivent un revenu. Il peut s'agir de personnes travaillant à leur compte ou qui touchent un revenu de location.

Votre centre fiscal vous adressera un avis de cotisation. Ce document indique les changements ou les corrections apportés à votre déclaration.

Vous pouvez avoir droit à un remboursement dans l'un des cas suivants :

- › vous avez payé trop d'impôt retenu à la source ;
- › vous avez payé plus d'acomptes provisionnels que nécessaire ;
- › vous avez réclamé plus de crédits d'impôt que le total d'impôt à payer.

➤ IMPÔTS INDIRECTS ET TAXES

1 | **Taxe sur les produits et services (TPS) ou goods and services tax (GST)**

La TPS est une taxe fédérale perçue par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) sur la plupart des produits et services vendus ou fournis au Canada. Elle s'élevait au 1er janvier 2008 à 5 %.

Les familles disposant de faibles revenus peuvent compenser, en totalité ou en partie, le paiement de la TPS en demandant un crédit d'impôt pour cette taxe. Il est payé tous les trimestres et n'est pas imposable.

2 | **Taxe de vente provinciale (TVP) ou provincial sales tax (PST)**

Dans certaines provinces, cette taxe est désignée sous le nom de taxe de vente au détail (*retail sales tax*).

Les biens assujettis à cette taxe et son taux varient d'une province ou d'un territoire à l'autre. Son montant est calculé sur la somme du prix hors taxe et de la TPS.

L'Alberta, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon n'ont pas de taxe de vente provinciale.

PROVINCE / TERRITOIRE	TAUX DE LA TVP
Colombie britannique	7 % (biens et services) 10 % (boissons alcoolisées) 7 à 10 % (véhicules)
Manitoba	7 %
Ontario	8 %
Ile du Prince Edouard	10 %
Québec	7,5 %
Saskatchewan	5 %

3 | **Taxe d'accise**

Des taxes d'accise sur un nombre limité de produits ont été maintenues en dépit de l'entrée en vigueur de la TPS.

A titre d'exemple, une taxe d'accise est perçue sur les produits suivants :

- › produits pétroliers (essence au plomb : 11 cents le litre ; essence sans plomb : 10 cents le litre ; diesel : 4 cents le litre) ;
- › véhicules énergivores dont la consommation en carburant est d'au moins 13 litres aux 100 kilomètres : le montant de la taxe d'accise varie entre 1 000 CAD et 4 000 CAD ;
- › les climatiseurs d'automobiles : 100 CAD ;
- › les primes d'assurance : 10 % des primes nettes de l'année civile.

➤ **SOLDE DU COMPTE EN FIN DE SÉJOUR**

Agence du Revenu du Canada (ARC) :

✈ www.cra-arc.gc.ca

Rubrique « information pour > international et non-résidents > particuliers > départ du Canada (émigrants) ».

Vous êtes généralement considéré comme non-résident à la dernière des dates suivantes :

- › la date à laquelle vous quittez le Canada ;
- › la date à laquelle votre époux ou votre conjoint de fait ou les personnes à votre charge quittent le Canada.

Un expatrié du secteur privé peut solder son compte en fin de séjour.

Si vous avez vécu au Canada pour une partie seulement de l'année d'imposition, vous devrez remplir une déclaration de revenus canadienne si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- › vous devez de l'impôt ;
- › vous voulez recevoir un remboursement parce que vous avez payé trop d'impôt pendant l'année d'imposition.

5

EXPATRIATION ET FAMILLES

➤ LES SÉNIORS

Les séniors ne peuvent s'expatrier au Canada seulement s'ils sont actifs et ont des compétences recherchées par le pays.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun visa pour retraités, à l'exclusion des visas pour regroupement familial.

La résidence permanente ne concerne que les travailleurs qualifiés et professionnels, les gens d'affaires (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs indépendants), les immigrants au titre du regroupement familial, les candidats des provinces et les réfugiés.

Même si l'expatriation est une solution avantageuse pour les séniors encore dans la vie active, il est compliqué pour eux de repartir à zéro dans un autre pays, loin de leur famille. Il est cependant possible de garder contact avec la France par le biais d'associations.

➤ LE SYSTÈME ÉDUCATIF AU CANADA

Au Canada, ce sont les provinces qui sont responsables de l'enseignement.

Le système éducatif canadien varie peu selon les provinces, à l'exception du Québec, qui possède ses propres institutions composées de l'école primaire, de l'école secondaire et du collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet du Ministère de l'Éducation de chaque province :

 www.edu.gov.on.ca/eng/relsites/oth_prov.html



Chefs d'entreprise

*Entreprendre au Canada,
c'est se lancer dans un pays en partie
francophone, pour atteindre des
consommateurs nord-américains.*

Un véritable défi à relever!



1

UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

Les principaux atouts du Canada sont :

- › sa population hautement qualifiée,
- › ses abondantes richesses naturelles,
- › son dynamisme commercial,
- › sa fiscalité,
- › sa compétitivité dans les secteurs clés (communication, transport, service financier) ,
- › sa proximité géographique avec la première économie mondiale, les Etats-Unis.

On y trouve une main d'œuvre qualifiée et un accès facile aux matières premières. C'est l'une des économies les plus dynamiques au monde, qui dispose d'un marché de plus de 30 millions de consommateurs.

Le pays bénéficie en outre d'infrastructures sophistiquées et d'un réseau de transport très moderne.

2

CRÉER SA SOCIÉTÉ

Voici les différents statuts juridiques des entreprises au Canada :

- › Possession unique exclusive (la plus simple et la moins chère)
- › Association (un accord entre deux ou plusieurs personnes), il en existe deux types : en nom collectif (tous les membres sont égaux) ou en commandite (quelques membres sont gérants)
- › Société
- › Coopérative

Les avantages et les inconvénients :

➤ POSSESSION UNIQUE EXCLUSIVE

Avantages :

- › très facile à créer
- › le propriétaire gère la société seul

Inconvénients :

- › responsabilité illimitée
- › difficile de trouver des capitaux

➤ ASSOCIATION

Avantages :

- › partage du risque
- › gestion partagée

Inconvénients :

- › risque de conflits
 - › tous les partenaires doivent être d'accord avant de prendre une décision
-

➤ SOCIÉTÉ

Avantages :

- › responsabilité limitée
- › facilité pour trouver des capitaux

Inconvénients :

- › la forme juridique la plus coûteuse
 - › démarches longues et contraignantes
-

➤ LA COOPÉRATIVE

Avantages :

- › contrôlée et gérée par tous les membres
- › responsabilité limité

Inconvénients :

- › la prise de décision peut être lente
- › risque de conflits

Presque toutes les entreprises au Canada doivent être enregistrées dans leurs provinces ou territoires respectifs, à part les Possession unique exclusive, qui utilisent seulement le nom légal du propriétaire.

La procédure de base pour enregistrer une Possession unique exclusive ou une Association, doit commencer par une recherche sur les raisons sociales, puis il faudra remplir le formulaire approprié et payer les frais demandés.

Pour les Sociétés et les Coopératives c'est un peu plus compliqué. Il faudra en plus fournir des « *Articles of Incorporation* » (documents légaux organisant l'objet et les lois relatifs à l'entreprise). Il faudra en plus écrire une lettre de motivation, remplir un formulaire et payer les frais demandés.

Beaucoup de nouvelles entreprises devront obtenir des permis d'exploitation pour fonctionner légalement dans leurs municipalités. Vous pouvez aussi avoir besoin d'autres licences et permis selon votre activité.

Le site Internet BizPaL est un outil utile pour découvrir quels permis et licence sont nécessaires. Il vous fournira une liste personnalisée des documents d'affaires dont vous avez besoin à tous les niveaux de la création.

 www.bizpal.ca/fr

3

LES MARCHÉS EN CROISSANCE

Les secteurs économiques clés

- › l'hydro-électricité,
- › les mines,
- › l'agroalimentaire,
- › l'agriculture,
- › l'aérospatiale,
- › les technologies de pointe.

Les secteurs à fort potentiel

- › biotechnologies,
- › télécommunications,
- › techniques de l'information et de la communication,
- › environnement.

L'aérospatiale est tournée vers les exportations (80 % des revenus annuels de plus de 22 milliards de dollars). Elle a acquis une réputation mondiale en matière de performance et de rendement. Le secteur consacre plus de 20% du budget fédéral en recherche et développement.

L'agroalimentaire est le deuxième secteur de fabrication le plus important au Canada. Les boissons et les aliments transformés ont été exportés vers 185 pays en 2012, en grande partie vers les Etats-Unis, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, le Mexique et la Russie.

Ce secteur est également à la pointe du progrès grâce aux chercheurs qui continuent d'innover.

Les technologies propres comme l'hydroélectricité sont un secteur des plus dynamiques. Le pays se classe au troisième rang parmi les plus grands producteurs du monde.



4

INVESTIR, S'IMPLANTER

L'économie canadienne est une des plus innovantes et des plus stables du monde. Elle offre aux investisseurs étrangers de nombreuses possibilités. Les marges et profits reposent sur l'innovation.

Le rendement économique supérieur du pays repose en grande partie sur un plan visant à abaisser les impôts sur le revenu des sociétés.

Les coûts d'exploitation sont les plus bas du G7 dans les secteurs de la recherche et développement.

Les banques canadiennes sont parmi les mieux capitalisées au monde. Lors de la crise financière mondiale, aucune banque ni aucun assureur canadien n'a fait faillite. Les banques sont prêtes à offrir du crédit à des conditions favorables. Les entreprises bénéficient de coûts d'emprunt très bas.

Ubifrance

La mission économique française vous accompagne à l'export et propose un soutien aux entreprises à l'étranger.

➤ www.ubifrance.fr

PARTENARIAT : LA CULTURE DES AFFAIRES AUSTRALIENNES

La culture canadienne est le fruit d'une mosaïque de cultures et d'influences françaises et britanniques mais aussi autochtones.

Il y a eu aussi des vagues d'immigration de populations venant d'Europe et d'Asie ces deux derniers siècles.

Le Canada fait parti des pays les plus développés au monde. Il se place parmi les dix premières nations industrielles dont la croissance économique est régulière et apporte de nombreuses opportunités.

Faire des affaires au Canada avec succès requiert une compréhension des valeurs culturelles et des capacités d'adaptation uniques, au sein de cette vaste nation multiculturelle et bilingue.

Il faut faire attention à ne pas confondre culture américaine et culture canadienne, vous risqueriez de froisser vos interlocuteurs.

Dans le monde de l'entreprise, il faut veiller à confirmer la réception de tout type de message et répondre rapidement (courriel, fax). Un retard est considéré comme une impolitesse.

Le Canada encourage l'implantation d'entreprises françaises sur le territoire. Le Manitoba par exemple (une province de l'ouest) favorise l'installation d'immigrés français et leur offre de l'aide.

Le CDEM (www.cdem.com/fr) est une entreprise bilingue créée pour encourager le développement économique de la province. Ils ont pour mission de guider et suivre les personnes qui se lancent dans les affaires et leur apporter un soutien. Ils peuvent donner des conseils financiers, aider à l'expansion, à l'import-export et proposent des aides juridiques.

Le Manitoba met en place gratuitement des cours d'anglais pour aider les personnes qui ont un niveau trop bas.

En conclusion, les Canadiens sont très à cheval sur la politesse et le respect de l'autre. En revanche tout le monde peut avoir sa chance, et certaines régions facilitent et favorisent l'installation de Français.



De la prise en charge de mon dossier, jusqu'à l'ouverture de mon restaurants, la province du Manitoba m'a aidé dans mes démarches. Cela à grandement facilité mon intégration, et m'a permis de réaliser mon projet.

6

EXPORTER

Avant d'exporter il faut :

1 | **Obtenir un « business number »**

Il s'obtient auprès du CRA ou « *Canada Revenue Agency* » pour créer un compte d'import/export:

2 | **Identifier les biens que vous souhaitez exporter**

Il faut parfaitement les décrire avant l'exportation.

Le service des frontières Canadiennes, « *The Canada Border Services Agency* » (CBSA) assiste les autres départements et agences du gouvernement, en appliquant leurs législations concernant l'exportation.

Cela permet de savoir si les biens que vous souhaitez exporter sont contrôlés, interdits ou limités et si vous avez besoin d'un permis, d'une licence ou d'un certificat.

3 | Déterminer le pays d'origine des biens

L'origine peut affecter la demande et les exigences concernant le permis d'exportation :

- › un permis d'exportation individuel est requis pour des biens venant des Etats-Unis à destination de l'Iran, Cuba, Corée du Nord, Syrie ainsi que les pays faisant parties de la liste « contrôlées » ;
- › un permis d'exportation général est requis pour exporter des biens venant des Etats-Unis valant 2000 dollars ou plus pour toutes les destinations ;
- › pas besoin de permis pour exporter un bien provenant des Etats-Unis à destination des Etats-Unis.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le Canada est le troisième producteur de gaz naturel au monde. On y trouve aussi les troisième plus grandes réserves de pétrole.

Le pays est un géant de l'énergie avec des niveaux d'activité élevés dans les industries du pétrole, du gaz ainsi que dans les industries minières.

Le Canada est aussi l'un des plus grands producteurs d'aluminium, cuivre, fer, nickel, or, uranium et de zinc.

Le gaz de schiste s'impose de plus en plus comme une nouvelle source d'approvisionnement en gaz naturel à faible coût en Amérique du Nord.

FOCUS :
GAZ DE
SCHISTE

Au cœur de ces étendues de forêts et de lacs, une réglementation stricte encadre l'exploitation des hydrocarbures de schiste.

Les inquiétudes des associations de protection de l'environnement se focalisent sur les atteintes à l'écosystème.

STAFF BUSINESS CLASS MENTORS KNOW
TUITION RESEARCH PUPIL EDUCATION BOOK
LOAN DIPLOMA TEACHING SCHOLAR
DEPARTMENT TUTOR
NOVICE APPRENTICE TEACHER
GRADUATE UNIVERSITY PROFESSOR
FACULTY LEARN LECTURE
SEMINAR
ACADEMIC CAMPUS KNOWLEDGE
TRAINING
COLLEGE
INTELLECTUAL MASTER SCHOOL
COLLEGIATE ELEMENTARY UNDERGRAD
CLASSROOM

STUDENT LEARNINGS IVY
ACADEMIA JUNIOR INSTITUTE
SEMINARY

Étudiants

*Les études au Canada offrent
l'un des niveaux d'enseignement
les plus élevés des pays de
l'OCDE.*

*De plus, les français peuvent
évoluer dans un environnement
bilingue, propice à la réussite et à
leur intégration.*

1

UNIVERSITÉS

Deux systèmes d'enseignement supérieur au Canada :

- › le système collégial : il propose des études courtes ou prépare aux études universitaires
- › le système universitaire : il regroupe 92 établissements. L'année scolaire commence en septembre et se termine fin avril. Certains cours peuvent être suivis en été. Il n'y a pas d'examen d'entrée unique pour tous les établissements. Chaque université à ses critères et ses évaluations.

LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE : ÉQUIVALENCES

FRANCE	CANADA / QUÉBEC
Licence (bac+3)	Bachelor / Baccalauréat
Master (bac+5)	Master / Maîtrise
Doctorat (bac+8)	PH.D / Doctorat

CLASSEMENT DES 10 MEILLEURES UNIVERSITÉS EN 2013

1	University of Toronto (Toronto)
2	University of British Columbia (Vancouver)
3	McGill University (Montreal)
4	University of Alberta (Edmonton)
5	University of Waterloo (Waterloo)
6	Simon Fraser University (Burnaby)
7	York University (Toronto)
8	University of calgary (Calgary)
9	University of Victoria (Victoria)
10	Université laval (Quebec)

DÉMARCHES ET PROGRAMMES

Il faut bien entendu commencer son dossier à l'avance. Dans un premier temps, il faut choisir son université. Si vous souhaitez intégrer une université dans une région anglophone, il faut un niveau d'anglais minimum. Certaines universités demandent des tests comme le TOEFL, le CAEL ou le TOEIC.

Sans passer par un établissement français, il faudra constituer vous-même le dossier. Renseignez-vous bien sur les nombreuses pièces à fournir. On vous demandera des photocopies des diplômes ainsi qu'une explication détaillée des enseignements suivis en France. Il faudra aussi prouver que vous avez les moyens de suivre des études au Canada. S'il n'y a pas d'examen d'entrée, l'admission se fait sur dossier et entretien.

Si vous souhaitez partir dans le cadre d'une mobilité internationale, renseignez vous auprès de votre université, au service des relations internationales.

Le programme MICEFA a été créé en 1985, dans le but de promouvoir la coopération culturelle et scientifique entre la France et l'Amérique du Nord. En France, ce programme est instauré dans la majorité des universités parisiennes et de la région Ile-de-France. Les échanges se font sur un semestre d'études, voire une année complète d'études. Tous les ans, c'est environ 200 étudiants qui traversent l'Atlantique pour rejoindre une université américaine ou Canadienne.

Cette convention réunit près de 80 universités américaines et canadiennes. Lors de la création de votre dossier, vous pourrez postuler à 3 universités différentes, avec un ordre de préférence.

Universités françaises signataires de l'accord :

- › Université Paris Sud
- › Université Paris Diderot
- › Université Paris-Est Marne la Vallée
- › Université de Versailles
- › Université Paris 8
- › Université Paris 13
- › Université de La Sorbonne

Pour une durée des études supérieure à 6 mois, le permis de séjour temporaire est obligatoire.

Ambassade Canadienne :

35 avenue Montaigne

75008 Paris

Tél. : 01 44 43 29 99

✈ www.canadainternational.gc.ca

Il faut compter 6 semaines de délai et fournir les documents suivants :

- › un passeport valide ;
- › la lettre d'acceptation de l'université choisie ;
- › une preuve de solvabilité ;
- › un certificat médical ;
- › un extrait de casier judiciaire ;
- › des frais de dossiers de 95 euros.

Le statut d'étudiant international vous permet de travailler sur le campus sans permis de travail, à condition :

- › d'être inscrit à plein temps en enseignement post-secondaire ;
- › d'être inscrit à plein temps dans un Etablissement privé subventionné à hauteur de 50 % par le Gouvernement ;
- › d'être inscrit dans une université sous contrat avec la Province ;
- › d'avoir un permis d'études valide.

En tant qu'étudiant international, vous pouvez travailler hors campus avec un permis de travail si :

- › vous êtes inscrit à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire participant financé par le gouvernement, ou un établissement privé admissible ;
- › vous ne travaillez pas plus de 20 heures / semaine durant les sessions académiques régulières et à plein temps durant les vacances programmées.

AIDES, LOGEMENTS

La première chose à savoir est que la demande de bourse se fait lors de l'inscription aux universités canadiennes, soit au moins 9 mois avant la date de rentrée des cours. Mais les universités canadiennes offrent très peu de bourses aux étudiants étrangers.

Il est extrêmement difficile d'obtenir une bourse, et seuls les meilleurs étudiants ont leurs chances. Les demandes doivent se faire directement auprès de l'université d'accueil, lors de l'envoi du dossier d'inscription, mais il ne faut pas trop compter dessus... De plus, toutes les universités canadiennes ne distribuent pas de bourses aux étudiants étrangers, il vous faut donc vous renseigner au cas par cas.

Une liste des écoles pouvant offrir une bourse d'études est disponible sur le site de l'éducation canadienne :

📍 www.studycanada.ca/french/scholarships.htm

Au final, vous aurez plus de chances d'obtenir une bourse en vous tournant vers l'État français. En effet, des aides sont délivrées par la France pour les étudiants partant étudier au Canada. Ces bourses sont octroyées par le conseil régional ou départemental le plus proche de votre université, mais l'attribution n'est pas systématique.

En tant qu'étudiant international, le passage par la recherche d'un logement au Canada est quasi-obligatoire. S'il est possible pour vous de commencer les recherches sur place, il est conseillé de trouver une chambre étudiante ou une colocation avant votre départ, pour éviter le stress et les problèmes.

Les logements au Canada sont décrits selon le nombre de pièces dont ils disposent, plus la salle de bain, correspondant à une demi pièce.

Lors de votre recherche, il vous faudra aussi faire attention aux charges, qui ne sont pas toujours comprises dans le loyer. Ainsi, internet, l'eau et l'électricité ont de fortes chances d'être un poids supplémentaire sur votre budget.

Les chambres étudiante sont rattachés à l'université d'accueil. Souvent publics, parfois privés et donc gérés par une entreprise extérieure, ils sont la solution de sécurité pour obtenir un logement confortable, tout en s'assurant la compagnie des autres étudiants.

Mais attention cependant, ces logements sont très prisés des étudiants et les places sont limitées, il vous faut donc faire les démarches au plus tôt.

➤ AVANTAGES DES CHAMBRES ÉTUDIANTES :

- › Équipement fixe et détaillé dans le contrat ;
 - › Une sécurité accrue ;
 - › Souvent proche de l'université (pas de frais de transport supplémentaires);
 - › Pas de problème de paiements ou de mauvaises surprises
 - › Réservables plus facilement à distance que les logements privés;
 - › Un meilleur état général et la garantie d'avoir le minimum voire beaucoup plus.
-

➤ INCONVÉNIENTS DES CHAMBRES ÉTUDIANTES :

- › Un prix souvent dans la moyenne haute des loyers, vous ne pourrez que très rarement faire une transaction vraiment avantageuse ;
- › Des règles parfois assez strictes que vous devez respecter (ex : invités ne pouvant rester que deux jours, pas de fêtes ou d'alcool au sein du bâtiment, bâtiment strictement non fumeur...)

FORMATIONS DIPLOMANTES ACCÉLÉRÉES

Le système collégial fait parti de l'enseignement supérieur mais propose des études courtes, à vocation professionnelle ou qui préparent à des études universitaires.

Ces institutions sont aussi appelées collèges communautaires ou Instituts et Cégeps. Elles sont regroupées au sein de l'association des collèges communautaires du Canada (ACCC).

Vous trouverez la liste des établissements membres sur le site de l'ACCC :

www.accc.ca/xp/index.php/fr/membres

5

MODE DE VIE ET VILLES ÉTUDIANTES

Toronto

Étudier à Toronto, c'est étudier dans la plus grande ville au Canada, mais aussi l'une des plus internationales.

Avec près de la moitié de la population dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, Toronto est une ville dédiée à l'immigration. Ainsi, les étudiants internationaux se comptent par dizaines de milliers, et des jeunes du monde entier viennent y travailler.

Montréal

Montréal est une ville multiculturelle avec une population très jeune et très active. Près de 53 % des habitants sont bilingues anglais et français, alors que 29 % des gens parlent uniquement français et 13% uniquement l'anglais.

La première chose qui peut impressionner à Montréal, c'est ce mélange de culture entre l'Amérique du Nord et le côté français des québécois.

Calgary

Etudier à Calgary permet de découvrir une ville multiculturelle et dynamique. C'est une destination de premier plan pour les sports d'hiver.

La ville est un grand centre multiethnique avec de nombreux quartiers internationaux.

Vancouver

Vancouver est la troisième ville la plus importante au Canada. La ville est située au pied de trois montagnes. L'hiver, c'est une station de ski réputée et fréquentée.

Vancouver est une ville culturellement dynamique avec de nombreux tournages de films et séries américaines.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Pour travailler et étudier dans la partie non francophone du Canada, il est important de maîtriser l'anglais. Si ce n'est pas le cas, vous avez la possibilité de vous inscrire auprès d'une école de langues.

Des instituts privés, comme l'ILAC vous offrent des cours adaptés à votre niveau et également des stages en entreprises. Beaucoup d'organismes sur Internet vous proposent des cours et packages pour apprendre l'anglais. Attention, beaucoup d'arnaques sont à déplorer.

Les universités canadiennes offrent des programmes d'apprentissage. Il faudra vous renseigner auprès des établissements dans votre ville. Vous pourrez choisir parmi plusieurs cours, comme l'anglais basique ou l'anglais des affaires.

Bien entendu, vous devrez payer des frais d'inscription, ou pourrez bénéficier des services de l'université.

LE COÛT DES ÉTUDES

Les frais varient d'une province à l'autre et d'une université à l'autre. Tout dépend de la filière choisie ainsi que du cycle d'étude.

Sachez qu'au Québec, les étudiants français payent les mêmes droits que les étudiants québécois, c'est-à-dire environ 2000 euros l'année scolaire.

N'oubliez pas d'ajouter les frais annexes pour pouvoir vous loger et vivre au Canada.

Il est difficile d'estimer ce que vous coûterait une année, mais comptez autour de 13 000 euros.

Pour vous donner un exemple, le tarif se situera entre 5500 et 17000 dollars canadiens pour des études de premier cycle (licence) dans un programme général.

EXPAT BOOK

Cette collection accompagne l'**expatriation** des français à la recherche d'un nouveau départ, quels que soient leurs projets, leur âge ou leurs motivations.

Composé de nombreux pays attractifs, chaque **Expat Book** décrit ces destinations phares et expose la thématique de l'expatriation, les modalités pratiques et ses nombreuses étapes.

Relevez le défi du Canada, « d'un océan à un autre ».

L'EXPATRIATION

- LES FORMALITÉS
- FISCALITÉ
- SÉCURITÉ SOCIALE
- LOGEMENTS
- TROUVER UN TRAVAIL
- ÉDUCATION

LE PAYS

- ATTRACTIF ET DYNAMIQUE
- MELTING POT ET TOLÉRANCE
- LES GRANDS ESPACES
- HISTOIRE, ÉCONOMIE, GÉOGRAPHIE
- CES GRANDES VILLES

Destinés à tous les profils
pour tous les projets :

Seniors
Entrepreneurs
Actifs
Etudiants

